



2017

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Note de synthèse



## Contenu

LE CONTEXTE DEBUT 2017 .....	4
La situation économique française reste fragile .....	4
2017 : année de transition et d'incertitudes .....	5
La participation des collectivités locales à l'effort de redressement des comptes publics est atténuée .....	5
Un projet de loi de finances (PLF) de transition : les articles concernant les Communes .....	5
L'EXECUTION DU BUDGET EN 2016 .....	7
...en section de fonctionnement .....	10
...en section d'investissement .....	11
FOCUS SUR LES PRINCIPAUX MARCHES CONTRACTES .....	12
L'EXECUTION DU PROJET DE VILLE : focus sur l'exécution du projet de Ville en année N-1: Rapport d'activités 2016 des services municipaux .....	14
Service Police Municipale.....	16
Service Développement Territorial et Management de la Performance .....	18
Service Archives .....	21
Service Patrimoine .....	23
Service aménagement urbain.....	25
Service Programmation culturelle .....	27
Ecole Municipale de Musique et de Danse (EMMD) .....	30
Service Médiathèque .....	32
Service Direction des Services à la Population .....	34
Service Jeunesse .....	37
Service Vie Associative.....	39
Service des sports .....	41
Service Médiation .....	43
Service Vie Locale .....	46
Centre Communal d'Action Sociale/Direction Générale Adjointe chargée du Développement social et des solidarités ( <i>depuis le 1<sup>er</sup> juin 2016</i> ) .....	48
Service Communication .....	51
LES ORIENTATIONS DE LA MUNICIPALITE : POURSUIVRE UN PILOTAGE COHERENT DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ET ACCOMPAGNER LA BAISSSE NATURELLE DU NIVEAU D'INVESTISSEMENT .....	53
La poursuite d'une gestion maîtrisée des dépenses de fonctionnement : un pilotage pluriannuelle des dépenses de fonctionnement.....	53
Les principales variables et hypothèses retenues pour l'élaboration du budget .....	54
Les produits des services .....	54
L'année 2017 sera marquée par un effort d'investissement s'inscrivant dans la poursuite des engagements du mandat .....	55
Les reports d'investissement .....	55
Les Autorisations de Programme (APCP).....	55
Les autres opérations .....	57
L'investissement courant.....	58
Les principaux investissements dans le temps .....	59
FOCUS SUR LA DETTE : une capacité de désendettement .....	60
FOCUS SUR LES DEPENSES DE PERSONNEL .....	62

Des dépenses de personnel maîtrisées à hauteur des variations imposées.....	62
Mouvements prévisionnels des effectifs.....	62
Focus sur les éléments de rémunération : .....	63
Sur une base de travail dérogatoire à 1519h/an*, les effectifs rémunérés se répartissent de la façon suivante .....	64

## LE CONTEXTE DEBUT 2017

L'environnement international est instable et peu dynamique. Il influe fortement sur l'économie nationale et amène à des mesures de politiques publiques restrictives en termes de finances publiques.

### La situation économique française reste fragile

L'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) souligne que le monde est pris au piège d'une croissance molle. L'impact de la sortie de la Grande Bretagne de l'Union européenne et des élections américaines est encore difficile à mesurer.

Dans ce contexte et dans celui de la proximité d'élections nationales, le cadrage du projet de loi de finances en 2017 s'appuie sur les hypothèses suivantes :

	2015	2016	2017
PIB total	2181	2232	2287
Variation en volume	1,3	1,5	1,5
Variation en valeur	1,9	2,3	2,4
Prix à la consommation	0	0,1	0,8

Ces hypothèses sont cependant critiquées comme pouvant être trop optimistes (cf avis du haut conseil des finances publiques du 24 septembre 2016).

La légère reprise observée en 2016 profite à l'emploi (mais la baisse du taux de chômage reste à confirmer) et génère une reprise modérée de l'inflation. Toutefois l'augmentation des prix du pétrole devrait accentuer cette tendance.

A la fin 2016, la France ne respecte toujours pas le pacte de stabilité et de croissance imposant un déficit public inférieur à 3% du PIB. Ce fait engendre de la part de l'Etat, d'imposer aux collectivités territoriales de contribuer très fortement au redressement des comptes publics, et ce sans que les spécificités des territoires soient réellement prises en compte.

## 2017 : année de transition et d'incertitudes

Depuis quelques années, les collectivités locales et plus particulièrement les Communes ont appris à avancer et piloter leurs finances dans le brouillard des annonces, des empilements de réformes et des bouleversements avortés.

### La participation des collectivités locales à l'effort de redressement des comptes publics est atténuée

Le Président de la République a en effet ramené l'effort annuel des collectivités locales de deux à un milliard d'euros en 2017.

Par ailleurs, la réforme annoncée de la dotation générale de fonctionnement (DGF) est renvoyée à une loi spécifique après qu'une nouvelle carte intercommunale ait été arrêtée. De même, le coefficient de mutualisation qui devait compléter le coefficient d'intégration fiscale est abandonné.

Enfin la revalorisation des valeurs locatives a été fixée à 0,4% en 2017 (1% en 2016).

### Un projet de loi de finances (PLF) de transition : les articles concernant les Communes

On n'observe pas de bouleversement en 2017 mais à travers une politique des petits pas c'est une réforme d'ampleur qui est engagée depuis plusieurs années.

L'article 14 du PLF est consacré à la fixation pour 2017 des crédits affectés à la DGF et aux allocations compensatrices d'impôts directs locaux :

- l'enveloppe de la DGF (30,86 Md€) est en recul de 7% par rapport à 2016.
- Les ressources intégrées à l'enveloppe des concours financiers de l'Etat servant de « variable d'ajustement » est élargie de plus de 3Md€ et diminuée de 787 M€.

L'article 16 s'attache à l'évaluation des prélèvements opérés sur les recettes de l'Etat au profit des collectivités territoriales. Ces prélèvements représentent 93% des concours financiers de l'Etat aux collectivités et sont fixés à 44,176Md€ (en baisse de 6,2% par rapport à 2016).

L'article 59 est porteur de toutes les mesures relatives à la DGF comme à l'évolution de la dotation de solidarité urbaine (DSU) :

- La baisse de 2,63Md€ de la DGF est répartie à hauteur de 725M€ pour les Communes, 310,5M€ pour les Intercommunalités, 1,148Md€ pour les Départements, 451M€ pour les Régions
- La DSU est abondée de 180M€ et cette dotation sera réservée, pour éviter un effet saupoudrage aux deux tiers des Communes de plus de 10 000 habitants (contre trois quart auparavant). L'indice synthétique utilisé pour classer ces communes fera davantage de place au revenu par habitant (25% au lieu de 10%) au détriment du potentiel financier (30% au lieu de 45%), le reste étant constitué du rapport entre taux de logements sociaux de la Commune et taux moyen de la strate (15%) et du rapport

entre taux des ménages bénéficiant d'aides au logement et taux moyen de la strate (30%)

L'article 60 est consacré au fonds de soutien à l'investissement local :

Une dotation de 1,2Md€ vient soutenir l'investissement communal (600M€ pour les métropoles et 600M€ fléchés vers les centre bourg et le développement des territoires ruraux)

L'article 61 détermine le fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC) :

Le montant du FPIC est maintenu au niveau de 2016 (1Md€) alors qu'il aurait dû atteindre environ 1,2Md€ en 2017.

## L'EXECUTION DU BUDGET EN 2016

Dans l'attente des états de pointage produits par la trésorerie les résultats ne sont pas définitifs. Néanmoins, il est possible de présenter les principaux résultats budgétaires 2016 à travers le tableau suivant :

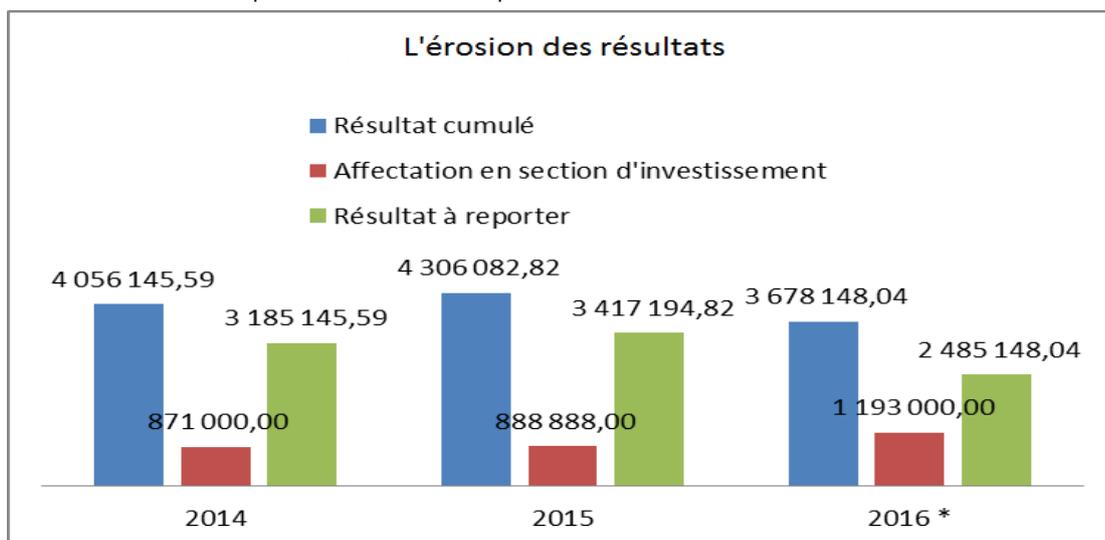
En euros	2014	2015	2016 *	2015/2014	2016/2015
Recettes de fonctionnement	22 639 160,54	22 490 268,33	22 524 447,73	-0,66%	0,15%
Dépenses de fonctionnement	21 962 121,40	21 369 331,10	22 263 494,51	-2,70%	4,18%
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>677 039,14</b>	<b>1 120 937,23</b>	<b>260 953,22</b>	65,56%	-76,72%
Résultat antérieur	3 379 106,45	3 185 145,59	3 417 194,82	-5,74%	7,29%
<b>Résultat cumulé</b>	<b>4 056 145,59</b>	<b>4 306 082,82</b>	<b>3 678 148,04</b>	6,16%	-14,58%
Affectation en section d'investissement	871 000,00	888 888,00	1 193 000,00	2,05%	34,21%
<b>Résultat à reporter</b>	<b>3 185 145,59</b>	<b>3 417 194,82</b>	<b>2 485 148,04</b>	7,29%	-27,28%
Recettes d'investissement	4 575 822,86	7 619 552,38	3 366 602,78	66,52%	-55,82%
Dépenses d'investissement	6 528 655,63	5 886 184,43	3 839 102,08	-9,84%	-34,78%
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>- 1 952 832,77</b>	<b>1 733 367,95</b>	<b>- 472 499,30</b>		
Résultat antérieur	1 725 197,50	- 227 635,27	1 505 732,68		
<b>Résultat cumulé</b>	<b>- 227 635,27</b>	<b>1 505 732,68</b>	<b>1 033 233,38</b>		

\* estimé

L'exercice 2016 est marqué par une érosion des résultats de fonctionnement autant que par une volonté de restaurer l'autofinancement que la collectivité consacre à l'effort d'équipement. Cette double contrainte diminue le résultat à reporter en section de fonctionnement ce qui impose de trouver des ressources supplémentaires.

A ce stade, l'analyse des évolutions n'est cependant pas pertinente d'une part en raison de la présence des mouvements d'ordre (à titre indicatif ceux-ci augmentent de 285 k€ entre 2015 et 2016) d'autre part en raison de l'impact de la métropolisation en cours.

Ce dernier influe non seulement sur la section de fonctionnement mais aussi sur la section d'investissement. Il concerne les dépenses mais aussi les recettes.



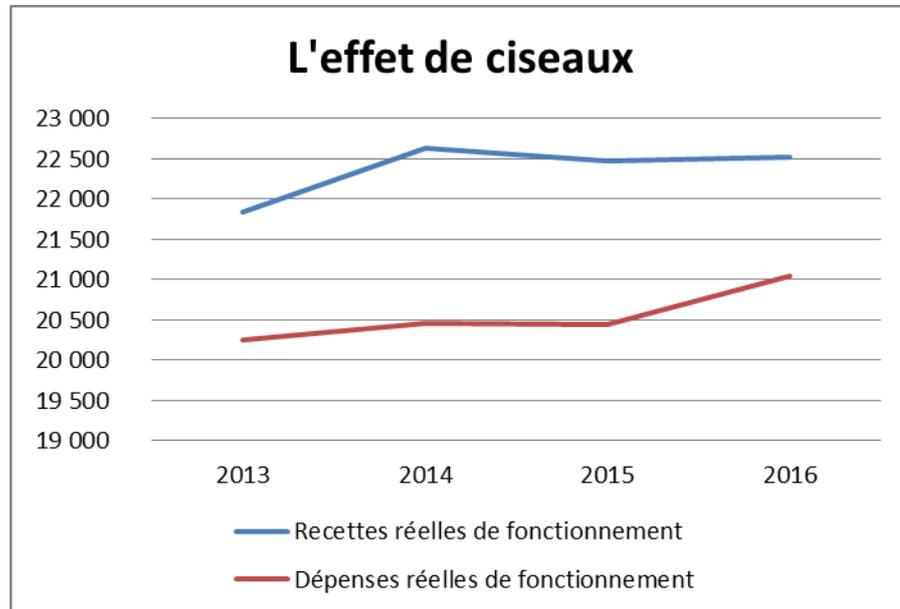
2015		2016	
<b>Investissement</b>		<b>Investissement</b>	
Dépenses d'investissement transférées 319 409 euros	Recettes d'investissement		Moindre recours à l'emprunt
Dépenses d'investissement non transférées		Dépenses d'investissement non transférées	Recettes d'investissement
<b>Fonctionnement</b>		<b>Fonctionnement</b>	
Dépenses de fonctionnement transférées 2 503 013 euros	AC versée par Bordeaux Métropole 278 958 euros	Dépenses d'investissement transférées 319 409 euros	Disparition de la recettes et passage de l'investissement en fonctionnement 40 501 euros
Dépenses de fonctionnement non transférées	Autres recettes de fonctionnement	Dépenses de fonctionnement transférées et diminuées de l'AC versée 2 224 055	Autres recettes de fonctionnement
		Dépenses de fonctionnement non transférées	
		Dépenses à rembourser par Bordeaux Métropole 100 000 euros	Remboursement Bordeaux Métropole

Pour mieux faire ressortir les évolutions, les informations sont retraitées en considérant uniquement les mouvements réels à travers une analyse financière retracée dans le tableau suivant.

En euros	2014	2015	2016 *	2015/2014	2016/2015
<b>Recettes réelle de fonctionnement</b>	<b>21 821 997,54</b>	<b>22 209 268,96</b>	<b>21 988 973,64</b>	1,77%	-0,99%
Fiscalité directe	10 039 223,24	10 556 267,96	10 852 215,54	5,15%	2,80%
Compensation fiscales	786 921,00	737 194,00	647 218,00	-6,32%	-12,21%
Fiscalité indirecte	706 173,38	665 744,21	784 236,11	-5,73%	17,80%
Dotation métropole	1 396 951,73	1 354 665,42	1 060 383,20	-3,03%	-21,72%
Dotations Etat	7 185 331,45	7 055 265,88	6 630 264,95	-1,81%	-6,02%
Produits des services	883 389,60	921 237,80	1 013 646,97	4,28%	10,03%
Autres participations	378 019,91	430 427,62	510 786,66	13,86%	18,67%
Autres recettes réelles	445 987,23	488 466,07	490 222,21	9,52%	0,36%
<b>Dépenses réelles de gestion</b>	<b>19 842 872,73</b>	<b>19 831 908,91</b>	<b>20 501 541,55</b>	-0,06%	3,38%
Achat et services extérieurs	5 656 307,49	5 354 531,61	4 905 712,53	-5,34%	-8,38%
Frais de personnel	11 058 061,14	11 269 722,86	9 264 005,79	1,91%	-17,80%
Subventions de fonctionnement	2 345 836,80	2 302 066,52	2 580 956,13	-1,87%	12,11%
Autres charges de gestion	782 667,30	905 587,92	881 941,10	15,71%	-2,61%
Attribution de compensation			2 868 926,00		ns
<b>Epargne de gestion</b>	<b>1 979 124,81</b>	<b>2 377 360,05</b>	<b>1 487 432,09</b>	20,12%	-37,43%
Résultat financier (76-66)	- 495 812,11	- 447 769,63	- 423 243,85	-9,69%	-5,48%
Résultat exceptionnel (77(hors 775)-67+78-68)	9 056,62	48 805,96	- 53 046,32	438,90%	-208,69%
<b>Epargne Brute</b>	<b>1 492 369,32</b>	<b>1 978 396,38</b>	<b>1 011 141,92</b>	32,57%	-48,89%
Remboursement en capital	1 600 021,62	1 676 717,76	1 680 970,77	4,79%	0,25%
<b>Epargne nette</b>	<b>- 107 652,30</b>	<b>301 678,62</b>	<b>- 669 828,85</b>		
<b>Financement propre disponible</b>	<b>1 909 413,27</b>	<b>2 092 969,67</b>	<b>547 821,92</b>	9,61%	-73,83%
Epargne nette	- 107 652,30	301 678,62	- 669 828,85	-380,23%	-322,03%
FCTVA	562 901,00	625 242,00	602 823,00	11,07%	-3,59%
Subventions reçues et autres recettes	766 764,57	1 113 110,27	158 827,77	45,17%	-85,73%
Produits des cessions	687 400,00	52 938,78	456 000,00	-92,30%	761,37%
<b>Emprunts nouveaux</b>	<b>867 000,00</b>	<b>1 617 000,00</b>	<b>500 000,00</b>	86,51%	-69,08%
<b>Capacité d'investissement</b>	<b>2 776 413,27</b>	<b>3 709 969,67</b>	<b>1 047 821,92</b>	33,62%	-71,76%
<b>Dépenses réelles d'investissement hors emprunt</b>	<b>4 923 206,90</b>	<b>1 726 664,49</b>	<b>2 151 788,87</b>	-64,93%	24,62%
<b>Variation du fond de roulement</b>	<b>- 2 146 793,63</b>	<b>1 983 305,18</b>	<b>- 1 103 966,95</b>		
* estimé					

## ...en section de fonctionnement

Après une année 2015 où la collectivité a réussi à enrayer l'effet de ciseau qui affecte l'évolution des recettes et des dépenses, et bien que les efforts de gestion aient été poursuivis, les dépenses progressent plus vite que les recettes en 2016.



Pour rappel, la mutualisation a entraîné un effet mécanique de transfert de dépense de la section d'investissement sur la section de fonctionnement et cet effet sera neutralisé en 2017 à travers la création d'une attribution de compensation en investissement.

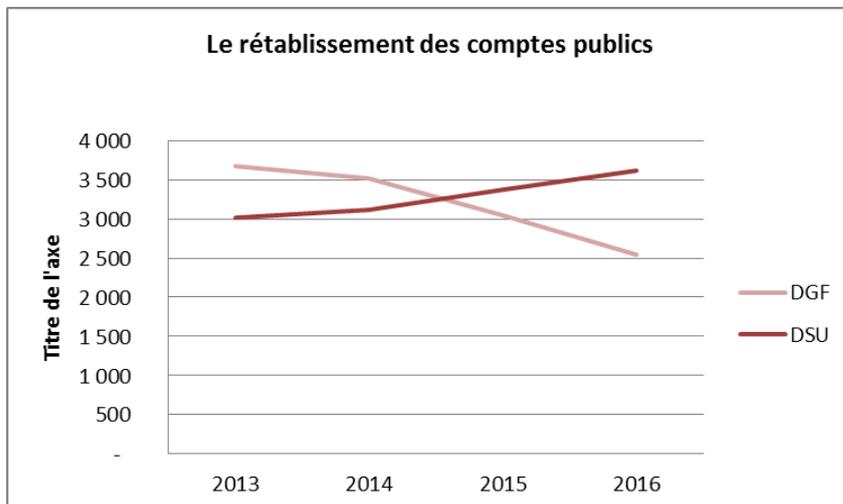
La mutualisation est d'ailleurs bien présente dans les évolutions (baisse significative des frais de personnel et des achats et services extérieurs mais apparition d'une attribution de compensation

et, pour les recettes, diminution des dotations versées par la métropole) et vient perturber l'analyse.

Ce qui apparaît clairement et qui constitue le grand défi auquel la collectivité se trouve confrontée, c'est la baisse des dotations de l'Etat car non seulement cette baisse est significative (-6,02% en 2016) mais elle affecte une ressource essentielle qui représente 30% des recettes de la collectivité.

D'autres faits marquants sont à souligner :

- La dotation politique de la Ville (DPV) rétablie en 2015 a été confirmée en 2016
- Compte tenu de ses caractéristiques socio-économiques, Floirac bénéficie d'une augmentation de la dotation de solidarité urbaine (qui passe de 3 378 000 € à 3 614 921€) et d'une exonération de la contribution au fonds de péréquation communal (FPIC).
- Suite à des modifications législatives intervenues fin 2015 pour ce qui concerne certains abattements accordés par l'Etat, le produit fiscal de 2016 a été minoré mais un rattrapage devrait s'opérer en 2017.



- Les taux d'intérêts restant très bas, le résultat financier ne se dégrade pas.

Globalement l'effet de ciseau a pour conséquence une dégradation de l'épargne de gestion et de l'épargne brute, ce qui, compte tenu de la maîtrise des dépenses de fonctionnement suppose, toute chose égale d'ailleurs, une recherche de ressources complémentaires.

### ...en section d'investissement

Sur ces bases, la quasi-stabilité du remboursement en capital (+0,25% en 2016) génère mécaniquement une évolution de l'épargne nette en baisse.

Celle-ci devient négative, ce qui signifie que la collectivité ne dégage pas, sur sa section de fonctionnement les moyens suffisants pour maintenir son effort d'équipement.

Néanmoins, la baisse des dépenses d'investissement ainsi que les recettes des cessions des actifs permettent un recours moindre à l'emprunt nouveau.

En 2016 les principales réalisations ont concerné :

- Des équipements liés au cadre de vie (218 596,86€)
- Des équipements liés au patrimoine (351 872,56€)
- Des équipements liés au domaine public (663 292,42€)
- Des aménagements de l'espace curie (112 766,49€)
- Des aménagements à Sybirol (155 218,61€)
- Des aménagements liés à la réfection de la piscine (184 135,56€)
- Des équipements informatiques (fin d'opérations entamées avant la mutualisation pour 154 665,45€).

## FOCUS SUR LES PRINCIPAUX MARCHES CONTRACTES

Les principaux marchés contractés en 2016 sont récapitulés dans la liste ci-après :

Entre le : **01/01/16** et **31/12/2016**  
Mairie de FLOIRAC

Objet de l'affaire ou du marché Désignation du lot	Entreprise Titulaire	Montant Notifiés H.T		Date de Notification.
		Mini	Maxi	
Mise à disposition de 2 bus publicitaires	France Régie Editions	Sans montant		3/02/2016
Produits de traitement et d'analyse de l'eau	Bayrol	14 000.00	40 000.00	11/03/2016
Réalisation d'une étude structurelle				
MO remplacement des installations techniques de la piscine municipale et mise en place d'un chauffage des eaux de bassins	Artec Ingénierie	24 310,00		19/04/2016 (début d'exécution OS)
Accompagnement à la définition d'une démarche de mutualisation/fusion des 2 centres sociaux	AC Conseil	14 250.00		26/04/2016
Location d'un véhicule frigorifique pour le CCAS – 1 an renouvelable 3 fois	Le petit forestier	5 000,00 (annuel)	10 000,00 (annuel)	27/04/2016
Décapage des zones piétonnières, et de mobiliers urbains par nettoyeur haute pression – Commune d'AMBES		24 990,00 sur 18 mois		
MO pour la réfection des systèmes de filtration et de chauffage de la piscine	ARTEC Ingénierie	24 310.00		19/05/2016
MO Sybirol : étude et définition des usages	Groupement conjoint Atelier paysages – F.PEDELABORDE-Laurent GOUYOU-BEAUCHAMPS – C. LAJUS	18 000.00		12/05/2016
Fournitures de bureau	Lyreco	20 000.00	40 000.00	17/06/2016
Travaux de restauration des margelles de la piscine	Sareps	189 987.30		18/06/2016
Achat de livres scolaires	Librairie MOLLAT	20 000.00	72 000.00	22/06/2016
Marché de Taille d'arbres et d'abattage Lot 1	ELAQUITAINE	3 000.00	15 000.00	22/07/2016
Marché de Taille d'arbres et d'abattage Lot 2	ELAQUITAINE	4 500.00	22 500.00	22/07/2016
Gardiennage	CAP Sécurité	30 000.00	200 000.00	28/07/2016
Maintenance des réseaux aéraulique Lot 1	Sarl AIR Action	20 100.00 sur 3 ans		6/09/2016
Maintenance des réseaux aéraulique Lot 2	Sarl AIR Action	30 654.00 sur 3 ans		6/09/2016
Maintenance des réseaux aéraulique Lot 3	Sarl AIR Action	10 191.00 sur 3 ans		6/09/2016
Travaux Place Burlada Lot N° 1	FAYAT	206 167.00		7/10/2016

Objet de l'affaire ou du marché Désignation du lot	Entreprise Titulaire	Montant Notifiés H.T		Date de Notification.
		Mini	Maxi	
Travaux Place Burlada Lot N° 2	A2S	54 927.50		7/10/2016
MO BLUM	EN COURS			
Fourniture et pose de candélabres sur la commune de Floirac	CITEOS CEPECA	90 000 s/4ans	900 000 s/4ans	12/10/2016
Travaux de création d'espaces verts et naturels	E.P.A	15 000.00	180 000.00	7/11/2016
Entretien d'espaces verts Lot N° 1	Les coteaux de Garonne	60 000.00 sur 3 ans	180 000.00 sur 3 ans	8/11/2016
Entretien d'espaces verts Lot N° 2	R.E.V	6 000.00 sur 3 ans	12 000.00 sur 3 ans	8/11/2016
Maitrise d'œuvre place de la République	EN COURS			
Achat d'une tondeuse autoporté	Rullier	25 490.00		14/11/2016
Maintenance des extincteurs		10 000.00	100 000.00	
Achat de papiers reprographie		20 000.00 sur 4 ans	120 000.00 sur 4 ans	
Achat de jeux et jouets		40 000.00 sur 4 ans	120 000.00 sur 4 ans	
Aménagement d'aires de fitness - Lot 1		30 000.00 sur 2 ans	100 000.00 sur 2 ans	
Aménagement d'aires de jeux collectifs - Lot 2		20 000.00 sur 2 ans	80 000.00 sur 2 ans	
Achat de mobilier scolaire		32 000.00 sur 4 ans	90 000.00 sur 4 ans	
Domaine de Sybirol : travaux de sauvegarde et de restauration des fabriques lot 1 Maçonnerie	TMH	264 742,15		13/12/2016
Domaine de Sybirol : travaux de sauvegarde et de restauration des fabriques lot 2 Béton/faux bois	SOCRA	59 040,00		13/12/2016
Domaine de Sybirol : travaux de sauvegarde et de restauration des fabriques lot 3 Charpente/serrurerie	SARL GOUDARD	120 010,00		16/12/2016

## L'EXECUTION DU PROJET DE VILLE : focus sur l'exécution du projet de Ville en année N-1: Rapport d'activités 2016 des services municipaux

Pour rappel, le projet de Ville, outil de lisibilité et de coordination des politiques publiques est né d'un travail collaboratif entre élus majoritaires et services municipaux.

Autour de six politiques transversales que sont les politiques Educatives, les politiques Sociales, l'Aménagement urbain et le patrimoine, la Culture, l'Environnement et le cadre de vie et enfin le Développement économique et l'emploi, il regroupe à travers des orientations politiques phares, l'ensemble des stratégies et moyens d'action entrepris pour conduire à des actions concrètes dirigées vers tous les publics de la collectivité.

Pour représenter toute la transversalité qui réside dans chaque action municipale, le projet de Ville s'articule autour de neuf objectifs thématiques.

Ce sont ces mêmes objectifs thématiques qui parlent à la fois aux partenaires européens, nationaux, métropolitains et locaux. Ils sont également les garants de la cohérence des actions municipales dans les relations avec les associations et autres partenaires quotidiens.



N°	TITRE	THÈMES ASSOCIÉS
OT_1	<b>Accompagner le développement de la personne et l'épanouissement des familles.</b> <u>Définition</u> : Assurer le développement de la personne à tous les âges de la vie et contribuer au développement humain, social et citoyen des familles.	L'éducation, la famille, la personne âgée...
OT_2	<b>Promouvoir l'insertion sociale et lutter contre les inégalités</b> <u>Définition</u> : Promouvoir et valoriser l'intégration des personnes dans notre société et ses composantes : citoyenneté, emploi, culture, sport... et réduire les fractures sociales et humaines existantes sur notre territoire.	L'inclusion, la lutte contre l'exclusion, égalité des sexes, non-discrimination, dynamique économique du territoire communal...
OT_3	<b>Préserver la santé des publics et favoriser leur bien être</b> <u>Définition</u> : Préserver la santé autant au niveau des impacts des activités publiques que privées, à l'échelle des compétences communales, favoriser le bien-être dans sa plus large acception.	Santé, bien-être, pollution...

OT\_4

### Garantir l'accessibilité du territoire et des services publics



Définition : Garantir l'accès à tous aux services publics, et ce tant sur le plan des mobilités qu'à travers des dispositifs facilitant l'usage et le libre accès aux services rendus.

Accessibilité et mobilité, égalité devant le service public (lien avec accessibilité)...

OT\_5

### Renforcer l'attractivité et la promotion du territoire



Définition : Renforcer l'image de la ville et son dynamisme, le cadre de vie, le bien vivre ensemble et assurer et développer durablement la pérennité du patrimoine matériel comme immatériel.

Cadre de vie, dynamisme de la ville, développement économique...

OT\_6

### Préserver la biodiversité, les milieux et les ressources



Définition : Préserver les milieux et contribuer à une gestion durable des ressources tant sur le territoire communal et au niveau des activités publiques qu'à travers l'influence nécessaire à avoir sur les comportements en général.

environnement, gestion des énergies...

OT\_7

### Promouvoir les émergences citoyennes



Définition : Favoriser le citoyen-acteur dans son acception la plus large.

Citoyen-acteur, démocratie participative, pépinière citoyenne, vie associative...

OT\_8

### Assurer la sécurité des personnes et des biens



Définition : Répondre aux obligations de la collectivité en matière de sécurité des populations, et des biens.

sécurité, tranquillité publique, changement climatique globaux, aléas naturels ou technologique...

OT\_9

### Améliorer la gestion des services à la population, management interne et territorial



Définition : Gérer la collectivité de manière efficiente et performante.

Management, démarche de l'administration, performance, qualité du service, démarche qualité...

## Service Police Municipale

Rédigé par : Jérôme RIVES

ETP : 6 agents	
Budget du service :	
Fonctionnement inscrit au BP : 3 447,20 €	Réalisé : 2 150,29 €
Investissement inscrit au BP : 0 €	Investissement inscrit au BP : 0 €

### Missions principales du service :

Les Agents de Police Municipale sont investis de missions de Police Administrative et de missions de Police Judiciaire.

Les Agents exécutent, dans la limite de leurs attributions et sous l'autorité du Maire, les tâches que ce dernier leur confie en matière de prévention, surveillance, tranquillité, salubrité et sécurité publique.

Les missions consistent à seconder les Officiers de Police Judiciaire. A rendre compte de tous crimes, délits ou contraventions dont ils ont connaissance.

A constater les infractions à la loi pénale et à recueillir tous renseignements en vue de découvrir les auteurs de ces infractions.

A constater par Procès-Verbaux les infractions aux Arrêtés du Maire, au code de l'environnement, à la lutte contre les nuisances sonores et à la législation sur les chiens dangereux.

## 2. Chiffres clés

Nombre de Mains-courantes : 1 713	Patrouilles de surveillance : 347
Surveillance écoles : 164 présences statiques devant les écoles et sécurisation des passages protégés lors des circulations piétonnes	Nombre de Procès-Verbaux : 179 PV dressés pour des infractions aux règles
Intervention accidents, dégradations, verbalisations... : 410 dont 237 interventions pour stationnement gênants	Opération Tranquillité Vacances : 27 administrés ont fait l'objet d'une surveillance particulière de leur logement lors de leur absence prolongé par plusieurs passages devant leur habitation. Les quartiers en général bénéficiant de ces surveillances accrues
Action de prévention routière : 452 enfants ont bénéficié de séances de sensibilisation aux risques routiers	Action de prévention en matière d'utilisation de l'Internet : à titre expérimental, des enfants (école Pasteur) ont bénéficié de séances de sensibilisation aux d

## 3. Contribution au Projet de Ville

N° Objectifs Thématiques	Action(s) réalisée(s)	Budget réalisé	
		FONC	INV
OT.1_Accompagner le développement de la personne et l'épanouissement des familles		0 €	0 €
OT.2_Promouvoir l'insertion sociale et lutter contre les inégalités		0 €	0 €
OT.3_Préserver la santé des publics et favoriser leur bien être		0 €	0 €
OT.4_Garantir l'accessibilité du territoire et des services publics		0 €	0 €
OT.5_Renforcer l'attractivité et la promotion du territoire		0 €	0 €
OT.6_Préserver la biodiversité, les milieux et les ressources		0 €	0 €
OT.7_Promouvoir les émergences citoyennes		0 €	0 €
OT.8_Assurer la sécurité des personnes et des biens	Patrouille de surveillance	2 150,29 €	0 €
OT.9_Améliorer la gestion des services à la population, management interne et territorial		0 €	0 €

## 4. Projets majeurs

### 1. Mise en place du fonctionnement du Centre de Supervision Urbain.

OT.8

L'année 2016 est marquée par la mise en place du système de vidéoprotection (1ère phase) sur le secteur de DRAVEMONT. Ce système est un outil au service de la politique de tranquillité publique et de prévention de la commune. Elle constitue un des instruments du contrat local de sécurité.

Par délibération du conseil municipal en date du 29 février 2016, un comité d'éthique est créé et une charte éthique approuvée. Depuis la mise en fonction des caméras, sept réquisitions judiciaires sont transmises au service.

Quatre d'entre-elles ont fait l'objet d'extraction d'images dans le cadre de résolution d'affaires en cours.

## 2. Sensibilisation des publics

OT.8

Intervention auprès des publics afin de sensibiliser aux risques à la personne. Dans le cadre de la semaine des seniors, deux séances de sensibilisation ont été prodiguées sur les risques à la personne.

Des préconisations sont données sur des grands items comme: se déplacer en milieu urbain, la sécurisation des habitations, les dangers liés au retrait de liquidité au distributeur automatique de billet, l'utilisation d'internet....

## 3. Refonte du processus de traitement en temps réel des doléances

OT.9

Fort d'une nouvelle organisation et de règles de fonctionnement interne, le service a su accroître sa capacité d'intervention et renforcer sa réactivité dans la gestion des doléances.

# 5. Réalisations

## 1. Mise en œuvre des mises en fourrière des véhicules

OT.8

En lien avec le Commissariat central de Bordeaux et la société PARCUB, nous prendrons en charge dès le 1<sup>er</sup> décembre, la mise en fourrière des véhicules repérés sur la voie publique par nos services.

Ces actions concernent le retrait de la voie publique des véhicules en stationnement abusif de plus de sept jours consécutifs au même emplacement et plus précisément la gestion des véhicules à l'état d'épave ou d'épavisation

## 2. Innovation collaborative multipartenariale

OT.8

Echanges permanents renforcés avec le service vie locale et médiation dans le cadre du CLSPD. Echanges permanents avec nos homologues de la Police Nationale et les acteurs institutionnels clés : DDSP, Prefecture, Parquet...

## 3. Actions de préventions

OT.8

Sensibilisation dans le cadre de la semaine des seniors, poursuite de la prévention routière auprès des jeunes publics. Mise en œuvre du permis internet. Rôle de la police (partenariat avec Cap Science).

## Service Développement Territorial et Management de la Performance

Rédigé par : A. PAGNEAU/  
J. DUVIVIER

ETP : 2,5 agents	
Budget du service	
Focus Politique de la Ville (NB : création de la DVLM en juin 2016 et réorganisation du BP en conséquence)	
Fonctionnement initialement inscrit au BP : 218 096 €	Réalisé : 123 595 €
Investissement initialement inscrit au BP : 6 525 €	Réalisé : 282€
Mission Agenda 21	
Fonctionnement inscrit au BP : 12 345€	Réalisé : 9063,52
Investissement inscrit au BP : 0 €	Réalisé : 282€

### Missions principales du service

Développer et animer les politiques de développement du territoire relatives au Développement Social Urbain et à la politique de Développement Durable du Projet de Ville communal.

Accompagner la Direction Générale des Services dans le management interne de la collectivité (études, conseils, méthodologies, veilles réglementaires & financières...).

Développer le partenariat et rechercher des co-financements afin de mettre en œuvre le Projet de Ville.

Accompagner et suivre les dispositifs contractuels et partenariaux du territoire.

Contrôle financier auprès des Directeurs Généraux Adjointes dans le suivi des dotations de l'Etat.

## 2. Chiffres clés

Nombre de projets contribuant au contrat de Ville : environ 50	9 aides financières pour la récupération d'eau : soit 4 310 L
Somme des dotations politiques de la Ville suivies (DSU et DPV) : 4 millions d'euros	72 composteurs Bordeaux Métropole distribués en 2016 (93 en 2015)
Attributions dans le cadre des dispositifs (CRE / FIPD / Contrat de Ville)	2 classes accompagnées dans le dispositif Juniors du Développement Durable
Aide à la création de deux Conseils Citoyens	Plus de 300 personnes sensibilisées directement (ciné-débats, animations, sensibilisations, expositions...)
50 actions pour le développement durable de Floirac	1000 m <sup>2</sup> de jardins partagés et pédagogiques installés et animés

## 3. Contribution au Projet de Ville

N° Objectifs Thématiques	Action(s) réalisée(s)	Budget réalisé	
		FONC	INV
OT.1_Accompagner le développement de la personne et l'épanouissement des familles			
OT.2_Promouvoir l'insertion sociale et lutter contre les inégalités	Subvention de Fonctionnement pour le Contrat de Ville (PLIE, Sport emplois...)	49 765€	
OT.3_Préserver la santé des publics et favoriser leur bien être			
OT.4_Garantir l'accessibilité du territoire et des services publics	MDJ Subvention	8 914€	
OT.5_Renforcer l'attractivité et la promotion du territoire	Participation Ville au GPV Animation territoriale A21	55 755 € 6 272 €	
OT.6_Préserver la biodiversité, les milieux et les ressources	Récupérateurs d'eau	2744 €	282 €
OT.7_Promouvoir les émergences citoyennes			
OT.8_Assurer la sécurité des personnes et des biens			
OT.9_Améliorer la gestion des services à la population, management interne et territorial	Fête et cérémonies	145 €	

## 4. Projets majeurs

### 1. Création du Service et structuration des outils de management interne

OT.9

Initié par la Direction Générale des Services, la création du service à été préfigurée au cours du premier semestre 2016. L'objectif principal est l'accompagnement technique auprès du DGS pour renforcer le développement du Projet de Ville sur le territoire.

### 2. Développement et suivi de l'Agenda 2014-2017

OT.9

L'Agenda 21 est un engagement pour le développement durable de Floirac. Il se traduit par 50 actions prioritaires recherchant un équilibre entre les exigences économiques, les responsabilités sociales et la réduction de nos impacts sur l'environnement.

### 3. Développement et suivi du Contrat de Ville 2015-2020

OT.5

Relevant de la Politique de la Ville, il permet de mettre en œuvre localement des actions pour les quartiers prioritaires (Dravemont, Jean-Jaurès) avec les partenaires institutionnels, associatifs, et économiques du territoire pour le développement économique, la cohésion sociale et le renouvellement urbain.

### 4. Rapport DSU et évaluation Politique de la Ville

OT.9

Le rapport DSU a été rédigé sur la dotation de solidarité urbaine de 2015 afin de pouvoir évaluer sur quelles thématiques cette dotation était affectée dans les quartiers prioritaires de la Ville. Nous avons perçu en 2016 : 3,6 millions de DSU. Ce rapport a permis d'évaluer nos actions engagées grâce à cette dotation au bénéfice des quartiers en territoire prioritaire.

## 5. Réalisations

### 1. Outils de gestion et de suivi du Projet de Ville

OT.9

Afin de permettre d'articuler le Projet de Ville avec les valeurs de réactivité, proximité et performance demandées par M. le Maire, le Directeur Général des Services a missionné le service pour développer différents outils de gestion pour rendre compte de la mise en œuvre des politiques publiques : Projets de services 2016, Rapports d'activités 2016, Projets de Services 2017 et documents pour la préparation du Budget de 2017. La Direction des Ressources Humaines du Pôle Territoriale a également été accompagnée dans l'élaboration des nouvelles fiches de postes standardisées et la formation des chefs de services dans leur rédaction.

### 2. Agenda 21 local et partenariat Métropolitain

OT.5

Le service articule les actions de l'Agenda 21 de Floirac avec les engagements de développement durable de Bordeaux Métropole. Pour cela, il fait le relais de l'action de distribution de composteurs gratuits depuis 2015. Il a inscrit le développement des jardins partagés de Floirac dans la démarche métropolitaine (co-financement de l'animation des jardins, signature charte métropolitaine des jardins partagés). Enfin, il a accompagné plusieurs écoles de Floirac dans le dispositif "Juniors du Développement Durable", et initié l'accompagnement du centre de loisirs par Bordeaux Métropole pour la création d'un programme pluriannuel de formation et d'actions d'éducation à l'environnement vers un développement durable.

### 3. Développement de la démocratie participative

OT.7

Action inscrite dans l'Agenda 21 (N°15.2) et outil fondamental du Contrat de Ville. Le service a initié la création des deux Conseils Citoyens Dravemont et Jean-Jaurès par tirage au sort aléatoire des habitants du quartier, dans le cadre des obligations réglementaires liées au Contrat de Ville. Au sein des quartiers prioritaires en rénovation urbaine, les Conseils Citoyens ont pour missions d'être des lieux d'échanges entre les habitants, de développer leur expertise d'usage, d'assurer leur représentation dans toutes les instances du Contrat de Ville et de constituer un espace permettant de valoriser les initiatives. Les conseils citoyens ont été créés en janvier 2016 : un sur le quartier Jaurès et un sur le quartier Dravemont. Le service politique de la Ville a accompagné leur création avec les services de l'Etat. Ils ont ainsi pu participer à des réunions sur le renouvellement urbain, le contrat de Ville, les diagnostic en marchant notamment. Le rapport DSU leur a été soumis pour avis. Le conseil citoyen Jaurès a participé à l'embellissement de son quartier.

### 4. Suivi du Contrat de Ville auprès des associations

OT.2

Lancement de l'appel à projets du contrat de Ville avec l'Etat et la métropole depuis sa prise de compétence. Accompagnement des porteurs de projets et suivi des subventions dans ce cadre. Etude de l'opportunité des actions à mettre en place sur les quartiers prioritaires, accompagnement administratif sur la constitution des dossiers de subventions. Evaluation de contrat avec des indicateurs en lien avec la chargé de mission égalité.

Instance de pilotage annuel et suivi thématique de ce contrat.

## 5. Valorisation du territoire de Floirac

OT.5

Compilation et inscription des actions de Floirac et de ses partenaires locaux dans le Pacte territorial du Conseil Départemental de la Gironde afin de contribuer au développement des solidarités entre les territoires des Hauts de Garonne. Le service contribue également au développement des actions du Conseil Départemental des Agendas 21 par la réalisation d'ateliers inter-collectivités et l'accompagnement des actions du CDA21 sur Floirac (démarche SPIRAL).

## Service Archives

Rédigé par : Christelle VAZ

ETP : 1 agent	
Budget du service :	
Fonctionnement inscrit au BP : 2 400,00 €	Réalisé : 1737,14 €
Investissement inscrit au BP : 0 €	Réalisé : 0 €
<b>Missions principales du service :</b>	
Conseiller les services dans la gestion de leurs dossiers qui deviendront des archives	
Collecter les archives dans les différents services internes et externes à la mairie	
Classer les archives : inventorier (faire un versement), indexer (créer une base de données), estampiller (numéroter/ marquer pour reconnaître les documents), ordonner (ranger), éliminer (conformément à la législation)	
Conserver les archives préventivement (meilleures conditions de stockage) et curativement (restauration des archives historiques) pour éviter/ limiter les dégâts de l'usure du temps et des communications, consultations	
Communiquer les archives pour les agents de la collectivité (prêt)	

## 2. Chiffres clés

linéaire intégré en (janvier-octobre) 2016 : 240m linéaires soit 12 tonnes	nombre de communications à des floiracais: 20
linéaire éliminé en 2016 : 0 m linéaires	nombre communication à un public extérieur (non floiracais et non administratif): 52
nombre de lecteurs : 65	nombre de documents communiqués: 573
nombre de documents administratifs communiqués: 356	nombre de documents restaurés : 2 en cours de restauration

## 3. Contribution au Projet de Ville

N° Objectifs Thématiques	Action(s) réalisée(s)	Budget réalisé	
		FONC	INV
OT.1_Accompagner le développement de la personne et l'épanouissement des familles			
OT.2_Promouvoir l'insertion sociale et lutter contre les inégalités			
OT.3_Préserver la santé des publics et favoriser leur bien être			
OT.4_Garantir l'accessibilité du territoire et des services publics			
OT.5_Renforcer l'attractivité et la promotion du territoire			
OT.6_Préserver la biodiversité, les milieux et les ressources			
OT.7_Promouvoir les émergences citoyennes			
OT.8_Assurer la sécurité des personnes et des biens			
OT.9_Améliorer la gestion des services à la population, management interne et territorial	la création d'un nouveau dépôt : temporaire puis d'un dépôt définitif pour la conservation des archives communales le classement des archives demande d'en éliminer certaines selon la loi en vigueur pour pouvoir mieux conserver les archives historiques la conservation des archives historiques nécessite de traiter préventivement et curativement les dégâts produit par l'usure du temps et la consultation nécessite de bien connaître l'environnement archivistique : l'acquisition d'une revue professionnelle aider à la création de bordereau de versement vérification des bordereaux de versement et création d'un plan de classement des dossiers qui seront conservé aux archives	1737,14 €	

création et mise à jour d'une base de données sur l'ensemble des archives de Floirac  
 Conserver préventivement les archives : enlever tout ce qui peut nuire et conserver dans de bonnes conditions climatiques  
 Participation à des recherches historiques afin de mettre en place un projet  
 la communication des archives  
 mise à jour d'une documentation historique  
 augmenter la bibliothèque des archives

## 4. Projets majeurs

### 1. les archives des services mutualisés et transférés

OT.9

Le projet majeur est l'intégration des archives laissées par les services (mutualisés ou transférés à Bordeaux métropole) dans les archives municipales de Floirac.

### 2. la gestion des communications

OT.9

Du fait de la mutualisation et du transfert de certains services les demandes de communication de documents détenus par les archives ont été plus nombreuses

### 3. le nouveau dépôt d'archives

OT.9

Du fait des très nombreux documents laissés par les services mutualisés ou transférés, le service des archives a eu besoin d'un nouveau dépôt.

## 5. Réalisations

### 1. les archives des services mutualisés et transférés

OT.9

La principale réalisation a été l'intégration des archives laissées par les services (mutualisés ou transférés à Bordeaux métropole) dans les archives de Floirac. L'objectif de l'intégration de ces documents est la mise à jour des archives et l'objectif est aussi de pouvoir répondre aux questions du public (qu'ils soient des agents ou du public extérieur).

Les documents des anciens services étaient situés dans les bureaux et les armoires des couloirs de la mairie principalement. 63 versements de 2016 (janvier à octobre) ont été établis par le service archives, soit 240 ml soit 12 tonnes de documents qui ont été incorporés aux archives de Floirac (même si certaines sont toujours dans les couloirs) au lieu des 45/50 mètres linéaires habituellement versés par an. ces versements de sauvetage ont été faits dans l'urgence, ils demandent à être plus finement complétés, indexés.

### 2. la gestion des communications

OT.9

Du fait de la mutualisation et du transfert de certains services, les demandes de communication de documents détenus par les archives ont été plus nombreuses. L'objectif de la gestion des communications de ces documents est de pouvoir répondre rapidement et correctement aux questions du public qu'il soit agents de collectivité ou du public extérieur.

Du fait de l'éloignement géographique et au vu du nombre de documents (près de 12 tonnes) restés à Floirac, les demandes de communication se sont accrues. en 2015: 417 documents ont été demandés en consultations, en 2016 (jusqu'en octobre) 573 au total. les 141 documents demandés par les services de Bordeaux Métropole ont principalement été scannés pour un gain de temps et pour éviter d'encombrer le service courrier (et de multiplier les accusés de réception des demandes, des dossiers envoyés, reçus et du retour des documents).

### 3. le nouveau dépôt d'archives

OT.9

Du fait des nombreux documents laissés par les services mutualisés ou transférés, le service des archives a eu besoin d'un nouveau dépôt. l'objectif de la création et de l'aménagement de ce nouveau dépôt est le désengorgement des archives qui arrivait à saturation et l'absorption des nouveaux documents restés dans les bureaux et les couloirs. Ces documents versés rapidement aux archives ont nécessité un grand dépôt aménagé. ce dépôt est l'ancienne banque alimentaire; il est en cours d'aménagement: des étagères pour matériel lourd ont été données par un bailleur social. Les services techniques ont monté certaines étagères mais pas toutes. jusqu'en octobre 2016, les archives ont effectué 23 versements des services ayant déménagé, soit 118,8 mètres linéaires soit plus de 5 tonnes de documents déplacés et rangés dans ce dépôt, principalement par le service des archives.

## Service Patrimoine

Rédigé par : Patrick JACQUINET

ETP : 36 agents	
Budget du service :	
Fonctionnement inscrit au BP : 2 199 073 €	Réalisé : 1 982 514 €
Investissement inscrit au BP : 1 387 961 €	Réalisé : 653 546 €* <i>*hors factures en cours de mandatement post 1<sup>er</sup> janvier 2017</i>
Missions principales du service :	
Préservation et entretien du patrimoine bâti de la commune ; ce sont des travaux de maintenance simple afin de préserver la durabilité des bâtiments de la commune. Ces travaux sont réalisés par le centre technique municipal (CTM).	
Le service patrimoine doit aussi réaliser des travaux d'investissement courant liés à la vétusté des bâtiments et de ses équipements. Pour ce faire un programme pluriannuel d'investissement est proposé afin de déterminer les priorités.	
Le service patrimoine doit mettre aux normes les bâtiments au niveau des contraintes réglementaires pour effectuer ce diagnostic un bureau de contrôle est mandaté (électricité, incendie, gaz, appareils de levage...)	
Gestion des commissions de sécurité pour l'ensemble des établissements recevant du public : programmation et secretariat	
Le service gère également le service régulier de transport scolaire et transports à la demande (cf.ACMSH, écoles, associations...)	

## 2. Chiffres clés

4000 demandes d'intervention dans l'année	nombre d'heures transports scolaires utilisées : 3 228
3500 demandes réalisées	nombre d'opérations d'investissement en conservation du Patrimoine : 15 votées + 70 petites opérations (non prévues)
nombre de BdC : 1120	

## 3. Contribution au Projet de Ville

N° Objectifs Thématiques	Action(s) réalisée(s)	Budget réalisé	
		FONC	INV
OT.1_Accompagner le développement de la personne et l'épanouissement des familles	Etudes GS Blum en inv.	0€	32 000 €
OT.2_Promouvoir l'insertion sociale et lutter contre les inégalités		0€	0 €
OT.3_Préserver la santé des publics et favoriser leur bien être		0€	0 €
OT.4_Garantir l'accessibilité du territoire et des services publics	Entretien courant du patrimoine et travaux de mise en accessibilité	1 635 602€	653 546 €
OT.5_Renforcer l'attractivité et la promotion du territoire	Interventions sur patrimoine	€	60 000 €
OT.6_Préserver la biodiversité, les milieux et les ressources		200 000€	0 €
OT.7_Promouvoir les émergences citoyennes			0 €
OT.8_Assurer la sécurité des personnes et des biens		146 912€	0 €
OT.9_Améliorer la gestion des services à la population, management interne et territorial		€	0 €

## 4. Projets majeurs

<b>1. Mise en accessibilité des bâtiments communaux</b>	OT.4
---	------

Rendre accessible les bâtiments communaux recevant du public pour tous les types de handicap selon la loi de 2005 (2016-2022).

Cela correspond à plus de 35 groupes de bâtiments.

Une partie est gérée par le bureau d'études interne (travaux de remise aux normes conséquent) et une autre par le CTM.

## 2. Entretien et amélioration des bâtiments communaux

OT.4

Cette action est bien sûr un travail au quotidien des équipes du CTM afin de réparer, mais aussi d'améliorer à la fois la durée de vie des bâtiments et les conditions de travail et d'accueil des personnes. Pour cela, 27 personnes au niveau du CTM, réparties en deux pôles (bâtiment et logistique) mettent en oeuvre leurs compétences pour répondre aux demandes des utilisateurs.

Le bureau d'études interne (4 personnes) effectue des opérations de plus grande ampleur ayant notamment pour objectif de pérenniser la durée de vie des locaux.

## 3. Réaménagement du groupe scolaire Léon Blum

OT.1

Suite aux nouveaux besoins des enseignants et des enfants, la commune va réhabiliter l'aile centrale et créer deux salles de classe, un réfectoire et un préau pour l'école élémentaire, mais aussi créer un préau et une salle périscolaire pour l'école maternelle.

## 4. Piscine : margelle et étanchéité

OT.4

La commune a souhaité réhabiliter une partie du bassin de la piscine : les margelles qui vont être remises à neuf ainsi que l'étanchéité du fond de bassin.

## 5. Réhabilitation de la salle de réception du château du Castel

OT.4

Dans la poursuite de ses engagements initiaux, la municipalité a souhaité réhabiliter la salle de réception du château du Castel. Pour mener à bien ce projet, il a été travaillé un projet de réalisation de cheminement piéton depuis le parking, la création de sanitaires PMR et le remplacement de l'ensemble des menuiseries. Une mise en peinture a également été étudiée pour être prévue dans le cadre d'un chantier d'insertion / formation. L'ensemble de la réalisation du projet est programmé pour 2017.

# 5. Réalisations

## 1. Accessibilité des bâtiments communaux (Programme ADAP)

OT.4

Mise en accessibilité de quatre bâtiments : maison des sports et de la culture, école élémentaire Pasteur, gymnase Ralite, groupe scolaire Aragon.

Dans ces quatre bâtiments, de nouvelles rampes d'escalier ont été installées. La remise aux normes de toute la signalétique ainsi que le remplacement des menuiseries intérieures et extérieures ont également été effectués.

## 2. Amélioration des bâtiments

OT.4

Dans le cadre de la préservation et amélioration des bâtiments, la commune a validé les travaux suivants :

- remplacement des bandeaux de l'école maternelle Pasteur
- remplacement du forage des étangs
- remplacement écran à la M270
- gymnase Ralite : reprise toiture du local de rangement

## 3. Piscine : margelles et étanchéité

OT.4

Les travaux ont été réalisés en septembre 2016, il ne reste qu'à effectuer l'étanchéité de la fosse à plongeon (avril 2017).

Ces travaux permettront d'avoir des bassins remis à neuf.

## 4. Réaménagement du groupe scolaire Léon Blum

OT.1

Suite à la rupture du contrat avec le maître d'œuvre début d'année 2016, une nouvelle consultation a été faite selon un concours sur esquisse dans lequel a été rajouté la construction d'un réfectoire. Le nouveau maître d'œuvre a été choisi en septembre 2016 et devrait remettre un Avant Projet Sommaire pour début février 2017. Seuls les diagnostics et la démolition des logements ont été effectués en 2016.

## 5. Installations techniques de la piscine

OT.4

Les installations techniques étant vétustes (dispositifs de filtration), la commune a souhaité se faire accompagner par un maître d'œuvre en 2016 pour étudier le remplacement du système de filtration et proposer des solutions pour chauffer l'eau de la piscine. Les études seront terminées pour mars 2017. Les travaux s'effectueront à partir de septembre 2017.

## Service aménagement urbain

Rédigé par : Renaud GONDRAN

ETP : 14 agents	
Budget du service :	
Fonctionnement inscrit au BP : 222 950 €	Réalisé : 278 073 €
Investissement inscrit au BP : 858 000 €	Réalisé : 567 934 €

### Missions principales du service :

Amélioration du cadre de vie et des usages

Suivi et accompagnement du projet urbain

Gestion de l'espace public

Entretien des espaces communaux

Service transversal, en lien avec beaucoup de partenaires en interne ou extérieurs à la Ville.

Lien privilégié avec les élus avec des temps de validation fréquents.

## 2. Chiffres clés

Nombres interventions :	1452
Nombre arbres plantés	75
% traités en 0 phyto	100%
Ratio externalisation (gestion)	22%
Ratio externalisation (travaux neufs)	78%
Nombre d'arrêtés saisis	255

## 3. Contribution au Projet de Ville

N° Objectifs Thématiques	Action(s) réalisée(s)	Budget réalisé	
		FONC	INV
OT.1_Accompagner le développement de la personne et l'épanouissement des familles		0 €	0 €
OT.2_Promouvoir l'insertion sociale et lutter contre les inégalités		0 €	0 €
OT.3_Préserver la santé des publics et favoriser leur bien être		€	0 €
OT.4_Garantir l'accessibilité du territoire et des services publics		0 €	0 €
OT.5_Renforcer l'attractivité et la promotion du territoire	Aménagements	22 500 €	411 000 €
OT.6_Préserver la biodiversité, les milieux et les ressources	Gestion durable	255 500 €	25 000 €
OT.7_Promouvoir les émergences citoyennes		0 €	0 €
OT.8_Assurer la sécurité des personnes et des biens		0 €	132 000 €
OT.9_Améliorer la gestion des services à la population, management interne et territorial		0 €	0 €

## 4. Projets majeurs

### 1. Mise en place du système de vidéoprotection

OT.8

Réalisation sur Dravemont de la programmation de construction d'un Centre de Supervision Urbain et installation du dispositif de vidéoprotection.

### 2. Accompagnement du projet urbain

OT.5

Suivi des aménagements ZAC des quais

Suivi des aménagements en accompagnement des opérations de rénovation urbaine

Suivi dossier ZAC Garonne Eiffel

Gestion du foncier

### 3. Mise en place effective du transfert de compétence voirie

OT.5

Accompagnement du transfert et des mutualisations de compétences avec Bordeaux Métropole. Définition des modes de gestion partagés et nouvelle planification des charges de travail des équipes Villes et Bordeaux Métropole.

#### 4. Domaine de sybirol

OT.5

Etudes de maîtrise d'œuvre des travaux de restauration des fabriques - Choix des entreprises  
Lancement étude préalable et définition des usages.

### 5. Réalisations

#### 1. Aménagement de voirie du secteur Libération

OT.5

Rénovation de voiries sur Libération en lien avec la rénovation urbaine :  
Aménagement de l'avenue Pierre Curie : enfouissement des réseaux, reprise de la voirie, installation du mobilier urbain, installation de l'éclairage public, création de l'aménagement paysager.

#### 2. Aménagement des rues Dravemont ouest

OT.5

Rénovation de voiries sur Dravemont en anticipation de la rénovation urbaine :  
Aménagement de la rue Mauriac  
Aménagement de la rue Racine et Molière  
Réseaux, voiries, mobilier, éclairage public, aménagement paysager

#### 3. Mise en place de la microsignalétique urbaine

OT.5

Lancement de la consultation  
Instruction des zones de poses

#### 4. Révision de la réglementation des parcs et jardins

OT.8

Mise à jour des règlements des parcs et jardins  
Respect des évolutions réglementaires  
Modifications destinées à encadrer les usages dans les parcs communaux

#### 5. Evolution des modes de gestion

OT.6

Partage des modes de gestion avec les autres gestionnaires du domaine public.  
Mise en place de modes de gestion différenciées sur les espaces communaux et métropolitains.  
Communication à la population (panneaux didactiques, site web,...)  
Projet ParCLAB destiné à organiser un plan de gestion à l'échelle intercommunale

## Service Programmation culturelle

Rédigé par : Pascale LANIER

ETP : 3 agents	
Budget du service :	
Fonctionnement inscrit au BP : 148 572 €	Réalisé : 145 689 €
Investissement inscrit au BP : 10 000 €	Réalisé : 9 921 €

### Missions principales du service :

Proposer une programmation pluridisciplinaire, intégrant le soutien aux compagnies locales et régionales et axée sur la promotion de propositions artistiques professionnelles. Les propositions artistiques se veulent adaptées au plus grand nombre.

Ouvrer à l'accessibilité des publics éloignés : par le maintien d'un travail avec la MDSI (Parcours de découverte sociale et culturelle), d'une collaboration avec le service Réussite Educative ou la mise à disposition de places à destination du public de l'AJHAG et du Secours populaire.

Proposer des parcours culturels aux écoles et collèges afin de les sensibiliser au spectacle vivant : visionnage de spectacles, proposition d'ateliers. Ces parcours sont organisés en partenariat avec l'Education nationale, l'Iddac, la médiathèque, l'EMMD.

Travailler en réseau avec les partenaires culturels de proximité pour accroître la visibilité de la programmation, toucher de nouveaux publics et mutualiser les frais. Intégration d'événements suggérés par les associations locales ou travail commun pour la programmation d'événements.

Maintenir et développer des propositions artistiques hors les murs dans l'espace public pour aller à la rencontre des habitants et faire découvrir le patrimoine local.

## 2. Chiffres clés

34 manifestations sur la saison 2015-2016 (manifestations extérieures et en intérieur)	4600 personnes ont assisté aux manifestations en extérieur
7 manifestations organisées en extérieur	Plus de 4300 personnes lors de manifestation en intérieur, essentiellement à la M.270
	65 classes accueillies lors de représentations (de la maternelle au lycée)

## 3. Contribution au Projet de Ville

N° Objectifs Thématiques	Action(s) réalisée(s)	Budget réalisé	
		FONC	INV
OT.1_Accompagner le développement de la personne et l'épanouissement des familles		0 €	0 €
OT.2_Promouvoir l'insertion sociale et lutter contre les inégalités	Développement d'action médiation et de spectacles à destination de la petite enfance	4 164 €	0 €
OT.3_Préserver la santé des publics et favoriser leur bien être		0 €	0 €
OT.4_Garantir l'accessibilité du territoire et des services publics	a/ une programmation de spectacles pluridisciplinaires à destination du plus grand nombre b/ Une programmation à la politique tarifaire adaptée : Carnaval de Floirac, Fête de l'été, les Journées du patrimoine et les subventions pour le Festival des Hauts de Garonne et le Carnaval des 2 Rives  c/ Les frais annexes liés à la programmation de spectacles (maintenance, alimentaires,	117 760 €	9 921 €

	rémunération intermittents, entretien et réparation sur autres biens, les fournitures et petit équipements, les catalogues et imprimés)		
OT.5_Renforcer l'attractivité et la promotion du territoire			
OT.6_Préserver la biodiversité, les milieux et les ressources			
OT.7_Promouvoir les émergences citoyennes	a/ Favoriser les pratiques amateurs par les subventions à Côté Rock, et à A.B.C. b/ Développer les actions participatives : projet "Mauvais sucre"	22 897 €	
OT.8_Assurer la sécurité des personnes et des biens			
OT.9_Améliorer la gestion des services à la population, management interne et territorial	a/ Assurer une veille active dans le secteur culturel et animation (frais de mission et documentation)  b/ Renforcer les logiques partenariales et des mise en réseau avec les acteurs locaux, les acteurs régionaux, nationaux, institutionnels ou privés (frais de missions, cotisations, autres matières et fournitures, Concours divers cotisation et Documentation)	868 €	

## 4. Projets majeurs

### 1. Une programmation pluridisciplinaire

OT.4

Mise en place d'une programmation interdisciplinaire avec 34 dates de manifestations tout public ou scolaire sur la saison 2015/16 menée en partenariat avec l'Iddac, l'OARA, Bordeaux Métropole.

### 2. Co-programmation avec le CREAC-Ville de Bègles

OT.4

Maintien du partenariat et de la coprogrammation de spectacles à Bègles et à Floirac afin de mutualiser les moyens, d'inciter la circulation du public, de bénéficier de l'expertise des 2 opérateurs culturels et de leur possibilité d'accueil (chapiteau, M270). Projet soutenu par Bordeaux Métropole.

### 3. Une offre à destination du public scolaire

OT.1

Mise en place d'une programmation à destination du public scolaire (maternelle, élémentaire, collège) en temps scolaire et hors temps scolaire (collège - lycée).

### 4. Manifestations extérieures et gratuites

OT.5

Le service met en place, s'associe ou apporte son soutien financier et logistique aux manifestations en extérieur (journées du patrimoine, Fête de l'été, Carnaval, Festival des Hauts de Garonne) afin de mobiliser le public local, de favoriser l'accès à la culture (gratuité).

### 5. Relation aux associations

OT.7

Cette année a particulièrement été marquée par la collaboration avec les associations locales (Pena Tumbao, El Rincon Andaluz) associées à la programmation de spectacles notamment pour les 2 spectacles accueillis "Paquita de los Colores" et "Hermanos de Arte", ou encore la soirée dédiée à A.B.C.

## 5. Réalisations

### 1. La fréquentation des manifestations culturelles

OT.4

La programmation culturelle de la saison 2015/16 s'est déclinée en 34 manifestations pluridisciplinaires, mêlant théâtre, danse, cirque, art de rue, musique...

4600 personnes ont assisté aux 7 manifestations organisées en extérieur (Festival des Hauts de Garonne, Carnaval, Fête de l'été, Journées du patrimoine, spectacle Dormeuse...) et plus de 4300 personnes aux représentations en intérieur, principalement organisées dans la salle de spectacle M.270. Il y a donc plus de 170 personnes par représentation (à noter : la jauge de chacun des spectacles n'est pas toujours au maximum de la capacité de la salle). Cette saison s'est construite avec des partenaires tels que Bordeaux Métropole, le Cuvier-CDC d'Artigues, l'OARA, l'Iddac (agence

culturelle de la Gironde, le Conseil Départemental de la Gironde, l'Iddac qui apportent leur soutien financier aux propositions artistiques et à la conception de projets.

## 2. Les parcours culturels scolaires

OT.1

Chaque saison, un ensemble de parcours culturels sont développés à destination du public scolaire : écoles élémentaires et maternelles. Les propositions à destination des collèges et lycées se déroulant lors des représentations tout public (hors temps scolaire). Le bilan de la saison 2015-2016 est le suivant : 4 spectacles proposés aux écoles élémentaires soit 39 classes touchées, 1 spectacle pour les maternelles soit 4 classes et 22 classes de collèges ou lycées lors de représentation tout public. 3 établissements ont réalisé des parcours à la découverte des arts de la scène ou des écritures contemporaines avec pour scène référente la M.270. Ces parcours ont pour but de sensibiliser les élèves au spectacle vivant par le visionnage de spectacle(s), la pratique artistique et la visite de la salle de spectacle. Ce dispositif est mené en partenariat avec l'IDDAC, l'EN, la DRAC et le Conseil Départemental.

## 3. Mauvais sucre

OT.1

"Mauvais Sucre" est un projet basé sur des ateliers chorégraphiques transmissibles, à destination des enseignants de classes élémentaires et de leurs élèves, donnant lieu à une restitution-création interprétée par les élèves. Le chorégraphe Gilles Baron a ainsi travaillé avec 2 classes durant l'année scolaire 2015-2016 au sein de l'école Pierre et Marie Curie et de la M.270 pour aboutir à 2 restitutions. L'objectif est à la fois de sensibiliser les élèves à la danse contemporaine et de les mettre en situation de restitution sur une scène de spectacle. 300 élèves et 300 personnes en séance tout public ont assisté aux présentations. La réussite de ce projet tient à la qualité artistique de la restitution, sa dimension pédagogique, la mixité du public et l'ouverture de la M.270 à un public peu habituel (habitants, parents) tout comme la dimension partenariale. En effet, le projet présenté dans le cadre du festival Pouce!, a bénéficié du soutien financier de l'OARA, de l'IDDAC, du Cuvier.

## 4. LADAPT/ L'ESAT réalise un court métrage

OT.2

Depuis 5 ans sont menées des actions tant en terme d'accueil de manifestations (forum pour l'emploi) que d'actions de médiation à destination de publics en situation de handicap entre la Ville et LADAPT. Ce partenariat traduit la volonté de donner accès au plus grand nombre à la culture et aux publics éloignés ou contraints. C'est dans ce cadre qu'a été mis en place depuis 2014 un atelier de pratiques artistiques régulier avec les travailleurs de l'ESAT au sein de leur établissement. Il a été encadré par le collectif Monts et Merveilles. 2016 a ponctué ce projet avec la réalisation et la projection du court-métrage OUVRENT à la M.270 ainsi que sa sélection au festival de court métrage de Nice. Ce projet a été financé par la Ville de Floirac et du Conseil Départemental de la Gironde dans le cadre du dispositif Temps Mêlés.

## 5. Mise à disposition de la salle de spectacle

OT.4

Cette année 2016 est marquée par une forte utilisation de la salle de spectacle à destination des partenaires de la saison culturelle, des associations locales, des établissements scolaires ou des services municipaux. Cela participe à la fois à renforcer la fréquentation du lieu et à son appropriation par les acteurs locaux, à faire connaître la programmation culturelle ou à compléter son offre par des actions complémentaires. Cependant le lieu est "victime" de son succès. Il est parfois compliqué d'honorer les demandes ou d'assurer son suivi tant en termes logistiques qu'administratifs. La salle de spectacle est utilisée 80% du temps (ce chiffre est basé sur les jours d'ouverture de la structure et exclut le mois de fermeture annuel des vacances d'été).

## Ecole Municipale de Musique et de Danse (EMMD)

Rédigé par : Christelle ALEXANDRE

ETP : 10.35 agents	
Budget du service :	
Fonctionnement inscrit au BP : 13650,00 €	Réalisé : 13140,30€
Investissement inscrit au BP :	Réalisé :
Missions principales du service :	
1. Formation des élèves : apprentissage musical et chorégraphique (public inscrit)	
2. Développer les actions de sensibilisation dans le cadre des parcours culturels de la Ville et des TAP	
3. Développer les actions d'Education Artistique et Culturelle dans le cadre de partenariats /	
- avec les établissements d'enseignement général (Ecoles élémentaires et collèges de la Ville)	
- avec les services de la Ville	
4. Développement de l'action culturelle dans et hors les murs de l'EMMD	
5. Gestion de l'auditorium - accueil de :	
- compagnies et/ou associations floiracaises pour des répétitions	
- services internes mairie pour conférences, réunions publiques	

### 2. Chiffres clés

EMMD : 386 élèves	Musique :
- Musique : 139 élèves filles / 92 élèves garçons	- 12 disciplines instrumentales et vocales
- Danse : 153 élèves filles / 2 élèves garçons	- 9 disciplines collectives (Eveil musical/Formation Musicale/Ensembles pluridisciplinaires)
Répartition par âges :	Scènes publiques EMMD :
- 4/6 ans : 94 élèves	- 17 scènes publiques dans et hors les murs
- 7/11 ans : 179 élèves	- 1879 spectateurs lors des scènes publiques M.270 et Auditorium
- 12/14 ans : 48 élèves	
- 15/18 ans : 23 élèves	
- plus 18 ans et étudiants : 10 élèves	
- Adultes : 32 élèves	
Danse : 3 disciplines danse : classique, contemporain, jazz + cycle découverte (4 à 6 ans)	

### 3. Contribution au Projet de Ville

N° Objectifs Thématiques	Action(s) réalisée(s)	Budget réalisé
OT.1_Accompagner le développement de la personne et l'épanouissement des familles	/	0 €
OT.2_Promouvoir l'insertion sociale et lutter contre les inégalités	Formation initiale/Parcours culturels/TAP/OAE Camus	4 338,44 €
OT.3_Préserver la santé des publics et favoriser leur bien être	/	0 €
OT.4_Garantir l'accessibilité du territoire et des services publics	Scènes publiques	3 290,00 €
OT.5_Renforcer l'attractivité et la promotion du territoire	Fête de l'été/Projet Steve Reich/Accueil de compagnie en résidence	4 044,55 €
OT.6_Préserver la biodiversité, les milieux et les ressources	/	€
OT.7_Promouvoir les émergences citoyennes	Scène publique Ostinato (Collectif Blop)/Association Arabesque	1 110,05 €
OT.8_Assurer la sécurité des personnes et des biens	/	€
OT.9_Améliorer la gestion des services à la population, management interne et territorial	Adhésion associations professionnelles UDEA33 et CdF	337,00 €

## 4. Projets majeurs

### 1. Formation musicale et chorégraphique

OT.2

Les trois axes de développement de l'apprentissage musical et chorégraphique sont :

- la transversalité disciplinaire qui permet de décroiser les disciplines, esthétiques
- les pratiques d'ensembles au sein du pôle musique
- la production scénique comme aboutissement de l'apprentissage

### 2. Orchestre à l'Ecole CAMUS

OT.2

Projet d'éducation artistique au sein de deux classes de l'école CAMUS autour de la voix et du rythme. Intervention de deux enseignantes de l'EMMD sur le temps scolaire (1h.hebdo en 2015/2016 et 2h/hebdo en 2016/2017) en présence de l'enseignante de l'école CAMUS. Ce projet concerne 29 enfants

### 3. Ostinato

OT.7

Projet artistique qui a réuni 130 élèves représentant toutes les classes du pôle musique et pour lequel les ateliers théâtre du collectif Blop (environ 30 participants) ont été invités à participer à ce projet.

### 4. Projet Chorale

OT.2

Projet d'éducation artistique, qui réunit 110 enfants issus de 3 écoles élémentaires de Floirac. L'EMMD intervient en tant que pôle ressource en accompagnement logistique et par l'intervention de 3 professeurs en tant que musiciens accompagnateurs en partenariat avec l'Education Nationale.

### 5. Fête de l'été/Metisolea

OT.5

Participation des élèves à une manifestation locale programmée par le service programmation en leur offrant l'opportunité d'une rencontre, travail et partage d'une scène avec un groupe d'artistes professionnels (METISOLEA) - Transversalité des disciplines musique et danse au sein de l'EMMD.

## 5. Réalisations

### 1. Création d'un cours d'initiation musicale et corporelle

OT. 2

La fusion des écoles de musique et de danse nous a encouragé à développer des actions transversales, en créant notamment un cours d'initiation proposé aux enfants âgés de 5 ans, cours dispensé par un binôme de professeurs (musique et danse). Le succès lié à la complémentarité des deux disciplines nous a conduits à proposer, pour la rentrée 2016, un deuxième cours pour les enfants âgés de 6 ans.

### 2. Scènes ouvertes

OT.4

Organisation de 6 scènes ouvertes à l'Auditorium de Floirac, permettant aux élèves de toutes disciplines musique et danse de se produire. De l'élève débutant au plus confirmé, en solo ou en groupe, les élèves présentent leur travail, la scène publique étant un aboutissement naturel de leur apprentissage.

### 3. Festival Chœur d'Orchestres

OT.9

Une vingtaine d'élèves de l'école de musique a participé au Festival Chœur d'Orchestres, qui s'est déroulé en février 2015 à l'auditorium de Bordeaux. Ce projet a permis la rencontre de 300 musiciens issus d'écoles de musique et d'associations musicales de la Gironde avec des musiciens professionnels de l'Orchestre National de Bordeaux Aquitaine. Les élèves de l'école de musique se sont produits au sein d'un chœur de 120 enfants accompagnés par les musiciens de l'ONBA dans une œuvre de Sally Galet (compositrice Bordelaise) avec laquelle les enfants ont travaillé sur une période de 6 mois. Ce Festival est une formidable opportunité pour les élèves de participer à un projet ambitieux de grande envergure qui ne pourrait être réalisé avec la seule école de Floirac.

## Service Médiathèque

Rédigé par : Annie BOUQUET

ETP : 13,86 agents

Budget du service :

Fonctionnement inscrit au BP : 110 303 €

Réalisé : 110 284 €

Investissement inscrit au BP : 29 828 €

Réalisé : 29 793 €

### Missions principales du service :

Constituer, organiser, mettre en valeur et communiquer des collections de documents de toute nature (imprimés, audio-visuels, numériques) en tenant compte de la diversité et des besoins de la population.

Faire de la médiathèque un lieu d'information, de formation et de culture accessible à tous. Développer en ce sens un réseau de partenaires.

Donner l'envie et les moyens de fréquenter la médiathèque de manière régulière et autonome afin de permettre à chacun épanouissement et indépendance intellectuelle. Assurer l'égalité d'accès à ces moyens.

Inscrire la médiathèque sur le territoire et au-delà comme lieu de vie et de rencontre du public avec l'art au sens large (littérature, arts plastiques, musique, cinéma, spectacle vivant)

## 2. Chiffres clés

4517 inscrits dont 3666 floiracais soit près de 22 % de la population de la Ville (après nettoyage règlementaire des fichiers en décembre)

Plus de 250 accueils de groupes

88 874 prêts au 31 décembre 2016 70 306 prêts /

Organisation de 4 cafés des littératures, 8 chococontes et 2 projections en dehors de la BD

Près de 4200 documents pour 63 000 € hors abonnements presse (facturations encore en cours) 2982 documents achetés pour 44047.53 €

Accueil de deux cinéastes et d'un auteur pour le secteur adulte

120 abonnements Presse pour 8655.11 €

Plus de 2500 visiteurs sur le festival BD

## 3. Contribution au Projet de Ville

N° Objectifs Thématiques	Action(s) réalisée(s)	Budget réalisé	
		FONC	INV
OT.1_Accompagner le développement de la personne et l'épanouissement des familles		0 €	0 €
OT.2_Promouvoir l'insertion sociale et lutter contre les inégalités	Médiations auprès des collectivités	4 908 €	0 €
OT.3_Préserver la santé des publics et favoriser leur bien être		0 €	0 €
OT.4_Garantir l'accessibilité du territoire et des services publics	Une programmation diversifiée- Développer la mobilité des publics-	77 332 €	11 110 €
OT.5_Renforcer l'attractivité et la promotion du territoire		19 397 €	0 €
OT.6_Préserver la biodiversité, les milieux et les ressources	Inscription des actions dans le cadre de partenariat d'envergure	0 €	0 €
OT.7_Promouvoir les émergences citoyennes		5 430 €	0 €
OT.8_Assurer la sécurité des personnes et des biens	Développement d'actions participatives	0 €	0 €
OT.9_Améliorer la gestion des services à la population, management interne et territorial		3 217 €	18 683 €

## 4. Projets majeurs

### 1. Développement d'actions de médiation

OT.2

Reprise du travail plus ciblé auprès des accueils de groupe (classes, crèches, groupes d'alphabétisation etc...) qui permet d'installer et de consolider des partenariats ainsi que d'approcher et d'intéresser ceux qui sont éloignés d'une médiathèque (travail un peu mis en sommeil ces dernières années)

### 2. Composition et remaniement des fonds

OT.4

Veille sur l'actualité littéraire, documentaire, cinématographique et musicale pour un travail de fond sur les collections. Tout comme le travail de médiations, cette veille est un bon tremplin pour la professionnalisation de l'équipe (OT9)

### 3. Réorganisation de l'accueil de la Médiathèque Roland Barthe

OT.9

Amélioration de l'aménagement mobilier répondant à l'objectif de structurer un accueil convivial et fonctionnel pour les usagers.

## 5. Réalisations

### 1. Festival BD

OT.5

L'avenir du festival étant incertain, pour tenter de contribuer au succès de ce qui allait être peut-être la dernière édition, toutes les actions de la saison culturelle 2015-2016, en amont du festival, ont été estampillées BD. 2 expositions, des rencontres avec 5 auteurs et un éditeur, une table ronde autour de l'intérêt de la BD sans bulles, une battle menée par deux dessinateurs BD en clôture de l'action "lectures-tandem", un café des littératures spécial BD, ont été ainsi organisés. 56 classes de janvier à avril ont bénéficié des expositions. 10 classes ont rencontré des auteurs. La battle et le café des littératures ont été un réel succès. La première a rassemblé près d'une centaine de personnes, de 7 à plus de 60 ans, qui a suivi avec fougue et enthousiasme, l'affrontement graphique. Le second a réussi à convertir un public passionné de lectures romanesques, au genre BD. Presque tous les habitués (environ 30 personnes) réclament désormais régulièrement des sélections BD.

### 2. Lectures- tandem

OT.2

Il s'agit de temps de lectures partagés, intergénérationnels et interculturels, articulés en 3 rencontres et clôturés par un temps festif. L'action se déroule sur quatre mois, de janvier à avril, le premier mercredi de chaque mois. Lors de chaque séance, des tandems seniors/enfants sont invités à partager une sélection de livres, à l'issue de laquelle ils attribuent une note. Une battle de dessin, proposée en clôture de manifestation, met en lumière le palmarès, fêté ensuite autour d'un goûter. La première édition, cette année, a rassemblé plus d'une centaine de participants. Fort de ce succès, le projet est reconduit pour la saison 2016-2017 autour de l'œuvre de Thierry DEDIEU. Il associe, le pôle gérontologie du CCAS, le Centre de Loisirs de la Burthe, La RPA de la Pastourelle, l'EHPAD de Bellecroix, les Centres Sociaux de Floirac et l'association des Floiraconteuses. Des lecteurs adultes de la médiathèque ont demandé à participer l'année prochaine.

### 3. Coup de projecteur sur un auteur

OT.2

La médiathèque accueillera en mars 2017, l'auteur Thierry DEDIEU en partenariat avec la médiathèque de Bordeaux. Mais pour sensibiliser les enfants à son univers, les bibliothécaires proposent dès la rentrée des vacances de Toussaint, à toutes les classes maternelles jusqu'au CE1, aux crèches et aux autres collectivités d'enfants (Centre de loisirs, Centres sociaux, Francas....) une théâtralisation et des jeux autour de quelques titres. L'équipe jeunesse de la médiathèque a travaillé chaque semaine de la mi-septembre à la mi-octobre avec une comédienne à leur mise en scène. Cet atelier théâtre a participé à former le personnel dans l'art de savoir raconter des histoires ce qui est pour la médiathèque une garantie de qualité dans son offre d'accueil de groupes d'enfants.

## Service Direction des Services à la Population

Rédigé par : Gilles HELIN

ETP : 90 agents	
Budget du service :	
fonctionnement inscrit au BP : 1 783 013€	Réalisé : 1 754 184€
Investissement inscrit au BP : 23 500 €	Réalisé : 20 979€

### Missions principales du service :

Accueil des administrés et accomplissement des formalités administratives diverses (etat civil / cartes nationale d'identité / inscriptions scolaires ...)

Gestion des écoles maternelles et élémentaires de la Ville

Suivi des listes électorales et organisation des scrutins

Organisation et suivi des dispositifs périscolaires sur les écoles (TAP, Réussite Educative, Accueils périscolaires du matin et du soir, pause méridienne, Projet Educatif du Territoire)

## 2. Chiffres clés

Nombre de foyers recensés : 649	Nombre de repas servis : 170 864
Nombre d'actes de mariage : 63	Nombre d'enfants inscrits aux TAP : 690
Nombre d'actes de naissance : 4	Nombre d'enfants scolarisés en maternelle : 733
Nombre d'actes de reconnaissance : 74	Nombre d'enfants scolarisés en élémentaire : 1 102
Nombre d'actes de décès : 101	Nombre d'enfants suivis dans le cadre du dispositif Réussite Educative : 285
Nombre d'enfants inscrits à la restauration scolaire : 1 629	

## 3. Contribution au Projet de Ville

N° Objectifs Thématiques	Action(s) réalisée(s)	Budget réalisé	
		FONC	INV
OT.1_Accompagner le développement de la personne et l'épanouissement des familles	-Ateliers Multi activités (TAP) Cours d'équitation au centre équestre de Floirac - Classes de découverte -Subvention à Côtés Sciences - Financement des accueils périscolaires -Achat de jeux, livres et fournitures scolaires -Restauration scolaire	857621,60 €	
OT.2_Promouvoir l'insertion sociale et lutter contre les inégalités			
OT.3_Préserver la santé des publics et favoriser leur bien être	-Achats de matériel - Goûters de Noël	889723,27 €	
OT.4_Garantir l'accessibilité du territoire et des services publics	-Achat du mobilier de classe et de restauration -Achat de l'équipement électroménager des écoles - Frais de télécommunication - Autres prestations (transports)	3592,91 €	20979,60 €
OT.5_Renforcer l'attractivité et la promotion du territoire			
OT.6_Préserver la biodiversité, les milieux et les ressources			
OT.7_Promouvoir les émergences citoyennes			
OT.8_Assurer la sécurité des personnes et des biens	-Modernisation d'équipements dans les écoles -Achat de produits pharmaceutiques pour les écoles	3246,61 €	
OT.9_Améliorer la gestion des services à la population, management interne et territorial			

## 4. Projets majeurs

### 1. Réorganisation de la Direction

OT.9

Réorganisation de la direction des services à la population en trois pôles afin d'y intégrer les missions suivantes :

- le dispositif de réussite éducative,
- la gestion et des agents des écoles,
- le suivi des demandes de stages,
- le traitement des demandes relatives au gîte périurbain « la belle étoile »,
- le suivi de certaines enquêtes publiques

### 2. Gestion de la Relation Citoyen

OT.9

Réflexion et mise en place d'ateliers de travail sur la création d'un guichet unique d'accueil dans le cadre d'une gestion de la relation citoyen.

Participation des agents d'accueil de la collectivité à ces ateliers

Visite d'autres collectivités sur ces questions avec partage d'expérience.

## 5. Réalisations

### 1. Classe de toute petite section

OT.4

Création d'une classe destinée à l'accueil des élèves de - de 3 ans sur l'école maternelle Jean-Jaures

L'objectif est de permettre une meilleure adaptation au monde scolaire en respectant les besoins des enfants de moins de 3 ans, notamment pour les élèves n'ayant peu ou pas fréquenté de structure d'accueil collectif ou dont les familles sont très éloignées des codes scolaires, ou n'ayant pas le français comme langue à la maison.

### 2. Mise en palce de nouveaux horaires pour les écoles

OT.4

Mise en place de nouveaux horaires dans les écoles maternelles et élémentaires de la Ville depuis la rentrée de septembre

L'objectif étant d'aboutir à une plus grande lisibilité des horaires des écoles en uniformisant ces derniers sur l'ensemble de la semaine

La spécificité du groupe scolaire Mauriac/Camus dans les écoles maternelles et élémentaires sont distantes a également été prise en compte par l'instauration d'un décalage horaire entre la maternelle et l'élémentaire.

### 3. Sejours de remobilisation

OT.2

Remise en place d'un séjour de remobilisation estival en partenariat financier et pédagogique avec le service et le service vie locale et médiation. Développement de ces types de séjours hybrides sur les petites vacances et ouverture aux enfants ne relevant pas du dispositif réussite éducative.

Le contenu de ces séjours est élaboré avec les partenaires sociaux, éducatifs et enseignants du territoire dans le cadre des comités techniques et du PEDT

### 4. Projet DEMOS

OT.1

Participation de la Ville au Dispositif d'Education Musicale et Orchestrale à Vocation Sociale (DEMOS)

Création d'un orchestre de 120 musiciens avec des enfants éloignés de toute pratique musicale.

Projet sur 3 ans durant lesquels les enfants bénéficieront d'un apprentissage musical par l'orchestre avec une sensibilisation à la danse et au chant

15 élèves concernés pour Floirac issus des écoles élémentaires

### 5. Sécurisation des entrees des ecoles

OT.8

Dans le cadre des préconisations du plan vigipirate et des mesures de sécurisation des école, la Ville a mis en place des équipements (gâches électriques, sonnettes, visiophones) aux entrées afin de permettre une ouverture et fermeture des sites plus sécurisées.

Du personnel municipal a également été positionné sur les entrées des écoles afin d'effectuer un filtrage.

### 6. Gestion des agents des ecoles

OT.9

Meilleure connaissance des agents et du fonctionnement au sein des écoles (conditions de travail, rapports avec les enseignants, horaires, missions ...)

Suivi de leurs plannings et affectations dans les écoles ainsi que sur le centre de loisirs.

Gestion des congés et récupérations ainsi que des demandes de formations

Lien avec le service des ressources humaines concernant les accidents de travail, le recrutement des contrats aidés, le CNAS ....

### 7. Gestion des demandes de stage

OT.28

Suivi des demandes de stage des collégiens et lycéens :

- Traitement administratif des demandes (courriers, conventions .....)
- Contact des services susceptibles de les accueillir
- Lien avec les collèges et les lycées
- Bilans

## Service Jeunesse

Rédigé par : Damien SOUPET

ETP : 7 titulaires + animateurs (inclus : secrétariat partagé entre services)

### Budget du service :

Fonctionnement inscrit au BP : 242 006 €	Réalisé : 236 008 €
Investissement inscrit au BP : 0 €	Réalisé : 0 €

### Missions principales du service :

Accueillir les publics jeunes au sein d'un espace de vie à l'intérieur duquel les équipes d'animateurs mettent en place des projets d'animation collective pour les enfants en privilégiant la vie de groupe et la participation. est d'organiser le temps de vacances pour les enfants. Cela signifie que l'enfant doit y trouver du plaisir, de la sérénité.

Séjours ACMSH et séjours été : Il s'agit de proposer aux jeunes enfants (5-6 ans et 7-9 ans) un tout premier séjour et donc une toute première séparation avec son contexte familial et quotidien.

## 2. Chiffres clés

ACMSH 3-11 ans	852 familles inscrites dont 243 rendez-vous parents
110 jours de fonctionnement	2 séjours ACMSH de 5 jours sur la période estivale
Capacité d'accueil de 270 enfants	84 sorties à l'extérieur (Musée, Zoo, Plage, Cinéma, Ferme pédagogique...)
14 521 journées enfants sont assurées	70 enfants ont participé au projet j'apprends à nager
11 enfants en situation de handicap sont accueillis	5 séjours été dont un à l'étranger

## 3. Contribution au Projet de Ville

N° Objectifs Thématiques	Action(s) réalisée(s)	Budget réalisé	
		FONC	INV
OT.1_Accompagner le développement de la personne et l'épanouissement des familles	Accueil AcmsH/ Sorties Ext/ Séjours été et AcmsH	69 112 €	
OT.2_Promouvoir l'insertion sociale et lutter contre les inégalités	Séjour Actions été, AcmsH	5200 €	
OT.3_Préserver la santé des publics et favoriser leur bien être	J'apprends à nager/Sirec/Atelier cuisine	153 251 €	
OT.4_Garantir l'accessibilité du territoire et des services publics	Accueil enfant situation de handicap	4 700 €	
OT.5_Renforcer l'attractivité et la promotion du territoire	Action sur le territoire (Carnaval, Soirée famille)	1 300 €	
OT.6_Préserver la biodiversité, les milieux et les ressources	Jardin Pédagogique / Atelier nature	1000 €	
OT.7_Promouvoir les émergences citoyennes			
OT.8_Assurer la sécurité des personnes et des biens	Pharmacie/ Lycra	1445 €	
OT.9_Améliorer la gestion des services à la population, management interne et territorial			

## 4. Projets majeurs

### 1. Séjours été "AcmsH et Actions été "

OT.1

Nous organisons des séjours et mini-séjours pendant les vacances scolaires (découverte culturelle régionale, étrangère et sportive...) La démarche vise à associer les enfants et adolescents, les familles et les professionnels dans un travail préparatoire pour la construction de séjours.

### 2. Accueil d'enfant en situation d'handicap

OT.4

L'ACMSH de la burthe accueille depuis 2015, des enfants en situation de handicap soit 11 enfants (autisme et handicap moteur...). L'objectif est de favoriser leur intégration dans les groupes tout en prenant en compte la spécificité de leur handicap.

### 3. Relation avec les familles

OT.1

Sortie Famille: La sortie Famille s'est déroulée le 8 Juillet 2016 de 20h à 23h(30 Familles soit 50 personnes)

Cette sortie avait pour objectif de lancer le thème de l'été pour les enfants qui fréquentent le centre.

Les soirées familles : le 15 Avril 2016 sur le thème du Printemps 180 Personnes, le 29 Juillet 2016 sur le thème de l'astronomie 110 Personnes et le Lundi 31 Octobre 2016 sur le thème d'halloween.

La convivialité de ces soirées permettent des échanges, entre les enfants, les parents et les équipes d'animations du centre de loisirs.

Conseil ELEA: le 2 Mars 2016 (8 familles), le 15 Juin 2016 (5 familles dont 4 excusées). Le Conseil ELEA a pour mission principale :

- de mettre en place des moments privilégiés d'échanges entre les enfants et parents et tout le personnel de l'A.C.M.S.H (direction, animateurs, personnel de service...).

- d'identifier au mieux les problématiques de chacun et d'y apporter des solutions (ex : accueil, activités, projets...)

## 5. Réalisations

### 1. Séjours été 2016

OT.4

Organisation de 5 séjours pendant les vacances été 2016

-1) Séjour 12-13 ans Sté Pé de Bigorre. Du 6 juillet au 17 juillet 13 enfants

-2) Séjour 14-16 ans Grèce. Du 7 juillet au 18 juillet 15 enfants

-3) Séjour 9-11 ans Ile d'Oléron. Du 22 juillet au 31 juillet 30 enfants

-4) Séjour 11-13 ans La Roche Chalais. Du 15 août au 19 août 15 enfants

-5) Séjour 12-13 ans La Roche Chalais. Du 22 août au 26 août 15 enfants

Ces séjours sont mis en place en réponse à des demandes des enfants et leurs familles en lien avec les élus et les équipes pédagogiques. Ils répondent aux objectifs éducatifs de la Ville en matière d'accessibilité et de mixité (sociale et de genre).

Des activités diverses sont programmées en concertation avec les enfants et les adolescents pendant les réunions de préparation. La dimension du comportement et du bien vivre ensemble est privilégiée par les équipes éducatives durant les séjours.

### 2. Accueil AcmsH 3-11 ans

OT.1

Sur l'année 2016, le centre de loisirs a accueilli 14521 enfants( du 6/01/16 au 28/09/16) mercredis et vacances scolaires.

Les activités ont été nombreuses et variées. Les animateurs proposent des animations en fonction du thème choisi.

Des sorties à la demi journée ou journée sont proposées ( plage , piscine, ferme pédagogique). Les enfants participent également à des ateliers manuels ainsi qu'à des initiations à l'art et la culture ( éveil musical , théâtre , poterie , land art )

De multiples actions sont menées durant l'année :

- Journée Portes Ouvertes Samedi 25 juin 2016 (30 Familles): Cette action permet de proposer un temps d'échange entre les parents, enfants et les équipes de l'ACMSH.

- Un fil rouge eco citoyen avec la création d'un Jardin Pédagogique, des poubelles papiers, tri des déchets, recyclage des bouchons.

- Journée de la laïcité: cette journée a fait l'objet de productions des enfants autour des notions de fraternité et du bien vivre ensemble.

### 3. J'apprends à nager

OT.1

Le centre de loisirs en partenariat avec la piscine municipale a proposé 7 séances de cycles d'apprentissage à la natation durant l'été 2016 pour les enfants de 6 à 11 ans.

Ce projet avait pour objectif d'apprendre, de manière ludique, les bases de la natation et son apprentissage.

Soixante-dix enfants ont participé au projet. Trois groupes de niveau ont été constitués. Sur les soixante-dix enfants, 35 auront participé de manière assidue. Une vingtaine d'attestations ont été délivrées.

### 4. Participation aux événementiels de la Ville

OT.5

En participant aux manifestations événementielles de la commune, le centre de loisirs propose des animations (stand de jeux surdimensionnés, ateliers de motricité, jeux de société, balades contées ...). Le service peut également être amené à tenir des buvettes permettant de créer du lien avec les habitants de la Ville (repas de quartier, accueil des nouveaux habitants, soirée projection des films des retours des séjours, inaugurations ...)

- Forum des Associations (mise en place d'un espace enfants)

- Fête de l'étang (mise en place d'un stand jeux)

- Carnaval de Floirac (création de Mr carnaval, écriture des griefs et défilé avec les familles)

- Lectures Tandem ( temps de lectures partagés intergénérationnels et interculturels avec les résidents de la pastourelle et belle croix)

## Service Vie Associative

Rédigé par : Mme Valérie VIEIRA

ETP : 1 agent	
Budget du service :	
Fonctionnement inscrit au BP : 54 400 €* *avec Relations publiques	Réalisé : 45 722 €** **hors relations publiques (réorganisation en mi-année)
Investissement inscrit au BP : 0 €	Réalisé : 0 €
Missions principales du service: Soutien financier aux associations par l'octroi de subventions, mise à disposition de salle et de matériel, vin d'honneur, coupes et cadeaux.	
Faire perdurer le souvenir des anciens combattants par le biais de l'organisation des cérémonies commémoratives.	
Valorisation du personnel par l'organisation de manifestations internes tel que l'arbre de Noël et le repas du personnel.	

### 2. Chiffres clés

120 associations	270 personnes présentes lors du repas du personnel
Montant total des subventions : 7745 euros	50 vins d'honneur
4 cérémonies commémoratives par an	100 personnes présentes à l'arbre de Noël
14 salles mise à disposition aux associations	

### 3. Contribution au Projet de Ville

N° Objectifs Thématiques	Action(s) réalisée(s)	Budget réalisé	
		FONC	INV
OT.1_Accompagner le développement de la personne et l'épanouissement des familles			
OT.2_Promouvoir l'insertion sociale et lutter contre les inégalités	Téléthon (pas encore réalisé)		
OT.3_Préserver la santé des publics et favoriser leur bien être	Subventions, Forum des associations	13 450 €	
OT.4_Garantir l'accessibilité du territoire et des services publics			
OT.5_Renforcer l'attractivité et la promotion du territoire	Vins d'honneur, coupes, médailles, marchés de Noël (ce dernier n'est pas encore réalisé)	16 122 €	
OT.6_Préserver la biodiversité, les milieux et les ressources			
OT.7_Promouvoir les émergences citoyennes	Cérémonies commémoratives	2 130 €	
OT.8_Assurer la sécurité des personnes et des biens			
OT.9_Améliorer la gestion des services à la population, management interne et territorial	Organisation de l'arbre de Noël pour les enfants du personnel et le repas du personnel	14 020 €	

### 4. Projets majeurs

#### 1. Forum des associations et Café Associatif

OT.3

L'organisation du second forum des associations ainsi que la mise en place de café associatif. La démarche vise à créer des liens entre les associations. Le second Forum des associations a permis de réunir plus d'une cinquantaine d'associations dont une bonne partie nouvelles. Cette manifestation a accueilli près de 800 visiteurs (600 en 2015). De plus, la mise en place de Café Associatif (trois organisés cette année), a permis aux différentes associations de se rencontrer, échanger leur savoirs et apprendre comment organiser des manifestations éco-responsables.

### 5. Réalisations

### 1. Relations avec les associations

OT.1

Cette année encore, les associations ont pu profiter pour certaines de subvention de fonctionnement et pour la plus grande majorité, la mise à disposition de salles pour leurs activités et manifestations ainsi que le prêt de matériel pour leur événementiels (lotos, vide-grenies, thés dansants...).

### 2. Marché de Noël

OT.1

Ce projet est en premier lieu destiné à la population afin de leur offrir un événement festif à l'occasion des fêtes de fin d'année mais aussi aux associations et professionnels (Floiracais en priorité). Chaque année, le nombre de visiteurs augmente.

---

## Service des sports

Rédigé par : Etienne CHAUMEL

ETP : 17 agents	
Budget du service :	
Fonctionnement inscrit au BP : 381 120 €	Réalisé : 349 423 €
Investissement inscrit au BP : 68 500 €	Réalisé : 57 897 €
<b>Missions principales du service :</b>	
Soutien de la pratique sportive	
Accompagnement des associations du CMF et associations des collèges	
Organisation et assistance aux sections pour les évènements sportifs	

## 2. Chiffres clés

Plus de 200 traçages par an	5 bornes éthylotest à demeure dans les foyers et 1 mobile
10 hectares de tonte sur le Haut et le Bas-Floirac	
12 000 entrées piscine (public) plus les seniors, crèches, centres de loisirs et collèges	287 000€ de subvention conventionnée avec le CMF
Plus de 2 300 licenciés au CMF	1 400€ de subvention pour les associations sportives des collèges
1 club omnisport avec 16 sections différentes	
680 enfants de 8 à 17 ans pour le point fort « course d'orientation »	

## 3. Contribution au Projet de Ville

N° Objectifs Thématiques	Action(s) réalisée(s)	Budget réalisé	
		FONC	INV
OT.1_Accompagner le développement de la personne et l'épanouissement des familles	-préparer, entretenir les terrains sportifs et réaliser des travaux à la demande -préparation et ouverture de la piscine municipale - conventionnement CMF 2016 -séjour sportifs	92 693 €	
OT.2_Promouvoir l'insertion sociale et lutter contre les inégalités	-préparer, entretenir les terrains sportifs et réaliser des travaux à la demande -préparation et ouverture de la piscine municipale -conventionnement CMF 2016	85 486 €	
OT.3_Préserver la santé des publics et favoriser leur bien être	-préparer, entretenir les terrains sportifs et réaliser des travaux à la demande -préparation et ouverture de la piscine municipale -conventionnement CMF 2016	85 488 €	19 397 €
OT.4_Garantir l'accessibilité du territoire et des services publics	- conventionnement CMF 2016 -conventionnement collèges	67 323 €	
OT.5_Renforcer l'attractivité et la promotion du territoire	-achat de jeux pour évènementiels		5094€
OT.6_Préserver la biodiversité, les milieux et les ressources	-préparer, entretenir les terrains sportifs et réaliser des travaux à la demande-	7 956 €	
OT.7_Promouvoir les émergences citoyennes			
OT.8_Assurer la sécurité des personnes et des biens	-préparation et ouverture de la piscine municipale -installation éthylotest foyers sportifs -pose de caillebotis anti dérapant	10 207 €	19 397 €
OT.9_Améliorer la gestion des services à la population, management interne et territorial			14 009€

## 4. Projets majeurs

### 1. fête du sport.

OT.3

Ils s'agit de la première Fête du sport organisée par la Ville en collaboration avec le CMF. Cette action se veut festive, intergénérationnelle et bien sûr sportive. La journée était composée en 4 temps:

- l'assemblée générale du CMF le matin
- l'inauguration de la maison des sports et de la culture Pierre Garmendia à midi.
- olympiades sportives l'après midi
- soirée de clôture avec repas et concert

Cette manifestation a mobilisé 15 des 16 sections du CMF pour préparer et encadrer les défis sportifs et la gestion du repas lors du concert.

La Ville a coordonné la journée et a encadré le défi sportif piscine.

250 sportifs de tous âges ont participé aux olympiades.

### 2. Séjour sportif

OT.1

Dans sa volonté de renforcer l'offre de vacances sur le territoire, la Ville de Floirac a mis en place un séjour supplémentaire à Bombannes.

Au-delà de ces objectifs pédagogiques propres, les enfants ont pu découvrir un lieu aux travers d'activités ainsi qu'un certain nombre de pratiques sportives proposées par le CMF.

La particularité de ce séjour a aussi été de l'ouvrir à des enfants du dispositif de la Réussite Educative permettant une transversalité recherchée dans les domaines de l'animation et de l'éducation.

## 5. Réalisations

### 1. piscine municipale

OT.1

La piscine municipale de floirac représente un lieu stratégique et incontournable de l'accueil des publics en période estivale.Elle représente pour bon nombre de Floiracais le seul lieu de vacances de l'été,particulièrement pour certaines familles des quartiers en ZSP.Elle est aussi le baromètre de l'existence-ou non- de tensions sur le territoire.La population fréquentant ce bâtiment est mixte tant sur le plan du genre, qu'en matière de catégorie socio-professionnelle ou de génération.

Nous réservons des créneaux pour les collèges de la Ville,les crèches,le RAM,les centres sociaux ainsi que les seniors et bien sûr les centres de loisirs.

Afin de satisfaire à la réglementation des centres de vacances,1/2 est réservé pour que les enfants puissent passer les attestations nautiques obligatoires.

### 2. Relation avec la CMF

OT.3

La pratique sportive de compétition fait ainsi l'objet d'un accompagnement de la Ville par l'intermédiaire de sa relation avec le club omnisport CMF.

Soucieuse de rendre accessible à tous le sport en club dans les meilleures conditions possibles, l'aide au CMF se concrétise particulièrement sur 3 axes :

- Un conventionnement permettant de lier la pratique de compétition, la mixité des publics et l'accompagnement éducatif de nos enfants.
- La mise à disposition d'équipements sportifs sécurisés et homologués.
- Un subventionnement adapté.

### 3. Réalisation de travaux à la demande

-plus de 200 traçages par an sur le domaine de la burthe et le stade Guyon.

-surface de tonte et d'entretien d'environ 10 hectares

-plus de 50 kms de parcours et 39 bornes d'orientation

-périmètre d'intervention : stades,gymnases,équipements de proximité accessibles au tout public,écoles

85 jours d'ouverture,20 jours attribués aux collèges,25 créneaux pour les centres de loisirs,8 créneaux pour les crèches et le RAM,4 créneaux pour les centres sociaux et les seniors.

## Service Médiation

Rédigé par : Isaac BAGAYOKO

ETP : 6 agents (dont le Directeur du Service VLM)	
Budget du service :	
Focus Politique de la Ville (NB : création de la DVLM en juin 2016 et réorganisation du BP en conséquence)	
Fonctionnement initialement inscrit au BP : 218 096 €	Réalisé : 67 200 €
Investissement initialement inscrit au BP : 6525 €	Réalisé : 0 €
<b>Missions principales du service :</b>	
Médiation :	
Il s'agit de faciliter le dialogue entre personnes dans le cadre de conflits.	
Il s'agit aussi d'être au plus proche de la population Floiracaise en organisant des temps de passages sur l'ensemble de la Ville où nos médiateurs vont rencontrer et discuter avec les habitants pour améliorer leur quotidien et renforcer la proximité avec les services publics.	
Animations de Quartier:	
Les animations de quartier consistent en premier lieu à identifier une problématique et de créer du lien à travers la résolution de problématiques liées au « vivre ensemble ». La citoyenneté et le civisme sont au cœur des échanges. Il s'agit ensuite d'investir des lieux pour y organiser des actions permettant de rassembler les habitants du quartier concernés.	
Accueils Adultes :	
Il s'agit d'un accompagnement personnalisé des Floiracaises et des Floiracais vers leur projet professionnel. C'est aussi des rendez-vous concernant les actions du Service Médiation qui visent à améliorer le vivre ensemble.	
Accompagnement à des formations :	
Le service Médiation propose un accompagnement et des aides pour les personnes Floiracaises qui souhaitent s'inscrire sur des formations, en particulier dans le domaine de l'animation et des sports.	
ACMSH :	
Accueil 12-17 ans (Junior des Salles / Saga-cités / La Suzanne)	
Dans cet ACMSH multi-sites, il faut identifier 3 espaces de travail pédagogique différents et complémentaires. Donner la possibilité aux jeunes de se réunir dans un lieu institutionnel et d'y développer des projets.	

## 2. Chiffres clés

Mois de Médiation : quartiers Dravemont et Libération : 30 nuits de 22h/02h.moyenne: 94 pers par soir	17 personnes aidées au financement du BAFA
Passages des médiateurs sur la commune: 1 passage par semaine	12 ouvertures des gymnases les dimanches novembre/avril : fréquentation moyenne : 52 pers/ouverture
3 pauses citoyennes organisées sur la commune	111 jeunes inscrits dans les Salles de Citoyenneté
70 rendez-vous individuels dans le cadre des Accueils des adultes	Création d'une Junior Association dans le cadre des ouvertures des Salles de Citoyenneté
15 personnes aidées financièrement dans l'action du Permis de Conduire Citoyen	

## 3. Contribution au Projet de Ville

N° Objectifs Thématiques	Action(s) réalisée(s)	Budget réalisé	
		FONC	INV
OT.1_Accompagner le développement de la personne et l'épanouissement des familles	Accueils AcmsH/Accueils Adultes	7 000 €	
OT.2_Promouvoir l'insertion sociale et lutter contre les inégalités	Accueils Adultes/Permis de Conduire Citoyen/Clé Floiracaises/Formations/Accueils ACMSH/	45 000 €	
OT.3_Préserver la santé des publics et favoriser leur bien être	Médiations/Animations de quartiers/Accueils ACMSH/Accueils Adultes	4 000 €	
OT.4_Garantir l'accessibilité du territoire et des services publics	Accueils ACMSH/Accueils Adultes	5 000 €	

OT.5_Renforcer l'attractivité et la promotion du territoire		
OT.6_Préserver la biodiversité, les milieux et les ressources		
OT.7_Promouvoir les émergences citoyennes	Animations de quartiers	5 500 €
OT.8_Assurer la sécurité des personnes et des biens	Animations de quartiers	700 €
OT.9_Améliorer la gestion des services à la population, management interne et territorial		

## 4. Projets majeurs

### 1. Création de l'équipe de médiation

OT.8

Cette nouvelle équipe a pour objectif de contribuer: au règlement, à l'apaisement ou encore à la prévention des conflits de la vie quotidienne, à la prévention de la délinquance, à l'intégration des populations en difficultés et enfin au réinvestissement collectif des espaces publics, dans un souci de mixité d'usages et de genres.

L'acte de médiation sociale contribue en ce sens à un processus de création et de réparation du lien social dans lequel un professionnel tente, à travers l'organisation d'échanges entre les personnes et les institutions, d'aider à améliorer une relation ou à régler un conflit qui les oppose.

### 2. Accompagnement des adultes

OT.2

Réaliser et mettre en place des dispositifs tels que le Permis de Conduire Citoyen, le Réseau Baby Sitter, l'aide aux formations, l'ouverture des Gymnases du Dimanche afin de rétablir des liens entre des personnes les plus éloignées du champ professionnel et des services publics en établissant une relation de confiance à travers les dispositifs ci-dessus.

### 3. Le développement des salles de citoyenneté

OT.2

Faire des structures, « La Saga-Cités », « La Junior des Salles », un lieu d'accueil où seront développés les liens sociaux en proximité des jeunes et de leurs familles. Pour la « La Suzanne » cette structure participera au regroupement des différents quartiers de la Ville de Floirac et favorisera la mixité à travers chaque période de vacances

## 5. Réalisations

### 1. Les opérations de médiation en période estivale – « temps forts »

OT.8

- Intervention Dravemont et quartier Libération au regard des conflits d'usages qui surviennent sur les espaces publics (juin-septembre)

Données quantitatives :

- 30 soirées d'intervention de 22h à 2h du matin
- 1 professionnel titulaire
- 2 professionnels CUI
- 4 animateurs CDD

Données qualitatives

Le centre commercial, le quartier Libération et leurs alentours représentent de fait un lieu de vie partagé dans lequel il convient de faire cohabiter des logiques différentes en évitant des conflits d'usage et privilégier le bien vivre ensemble.

Point particulier

Pour la 4ème année consécutive, nos équipes de Médiateurs sont intervenus sur ces 2 quartiers ZSP. Le travail entrepris a permis de renouer le dialogue entre les habitants et de casser des représentations favorisant ainsi le bien vivre ensemble les notions de tolérance et de partage des contraintes.

### 2. Le Permis de Conduire Citoyen

OT.2

Le permis de conduire citoyen 12 000€ OT2

Données quantitatives :

- 57 demandes de dossier
- 96 rendez-vous
- 25 candidats qui ont défendu leur dossier (11 garçons / 14 filles)

Données qualitatives :

- Le permis de conduire citoyen s'adresse aux 18/25 ans et vise à accompagner les jeunes Floiracais vers l'initiation professionnelle
- Les 25 jeunes qui ont eu une aide entre 500€ et 800€ en contre partie de 30heures de bénévolat sont en train de passer leur permis et font l'objet d'un suivi individuel par le Service.

### 3. Des Pauses Citoyennes

OT.7

Pauses citoyennes

Données quantitatives

- 3 organisations proposées en Pause Citoyenne (Rives de Gravette / Dravemont / Pierre et Marie Curie)
- 2 participations à des manifestations Communales (Fête de l'été / Fête de l'étang).

Données qualitatives : ces Pauses Citoyennes s'inscrivent dans une démarche partenariale et elles participent à l'apaisement des tensions dans un quartier. Les Pauses Citoyennes permettent de rassembler des habitants d'un même quartier dans un moment convivial.

### 4. Formation aux métiers de l'animation

OT.2

Le Service Médiation dans le cadre de l'accompagnement à la personne propose des aides aux Floriacais, âgés de 17 à 25 ans et plus, sur les formations BAFA, SB, BAFD, BNSSA, BPJEPS, etc..... avec comme priorité de renforcer le lien entre les institutions et ces personnes. Cette action contribue à conforter des valeurs telles que l'engagement en travaillant pour la Ville. (un outil précieux pour la connaissance du public lors d'actes de médiations)

## Service Vie Locale

Rédigé par : Gilles MACHEROUX

ETP : 5 agents	
Budget du service :	
Fonctionnement inscrit au BP : 9640€	Réalisé : 7685,63€
Investissement inscrit au BP : 5 500€	Réalisé : 1025.96 €

### Missions principales du service :

Fonctions transversales par excellence, notre mission est de promouvoir le territoire et ses acteurs afin d'animer et faciliter la démocratie participative.

Notre implication est de valoriser la Ville par la mise en place d'un espace d'information, de communication, d'écoute et d'orientation, de soutenir les initiatives locales, les savoirs faire des habitants, des associations, et de faciliter leur participation.

Etre au plus proche, à l'écoute des habitants, de répondre au mieux aux soucis du quotidien, dans son quartier, sa rue, sa vie en collaboration avec nos partenaires locaux.

## 2. Chiffres clés

M.270 (accueil, hall) jours d'ouverture doléances accueil public (sans multimédia et médiathèque)	sur 10 mois, 219 jours en moyenne une vingtaine par jour (NB :multi-destinataires) environ 60 par jour
MULTIMEDIA jours d'ouverture accueil public	sur 10 mois, 219 jours en moyenne 35 par jour (connexion min. 1h)
2 CONSEILS DE QUARTIER Nombre de réunions Nombre de personnes (4 manifestations)	18 1100 présences (environ 800 habitants)

3. Contribution au Projet de Ville N° Objectifs Thématiques	Action(s) réalisée(s) Action(s) réalisée(s)	Budget réalisé	
		Budget réalisé FONC	INV INV
OT.1_Accompagner le développement de la personne et l'épanouissement des familles			
OT.2_Promouvoir l'insertion sociale et lutter contre les inégalités	Atelier informatique	440	
OT.3_Préserver la santé des publics et favoriser leur bien être			
OT.4_Garantir l'accessibilité du territoire et des services publics	Accueil, information, communication	300	
OT.5_Renforcer l'attractivité et la promotion du territoire	M.270, lieu repéré : renforcer les lieux ressources, en particulier la M.270 afin de répondre aux différentes attentes des habitants. Une accessibilité à l'information, aux renseignements divers, un espace d'écoute d'orientation et d'accompagnement.	3200	2000
OT.6_Préserver la biodiversité, les milieux et les ressources			
OT.7_Promouvoir les émergences citoyennes	Projet d'animation : mise en place dans les différents quartiers, de projets d'animation, avec les différentes instances participatives de la commune, en particulier le Groupe Relais Habitants et les Conseils de quartier.	5700	2000
OT.8_Assurer la sécurité des personnes et des biens			
OT.9_Améliorer la gestion des services à la population, management interne et territorial	Accessibilité structure : rendre la structure M.270 plus visible et accessible		

aux habitants en adaptant :  
 -les horaires d'ouverture et de fonctionnement au plus proche des attentes.  
 -la programmation des heures de réunion, des rencontres, des manifestations  
 -une cohérence de fonctionnement avec les différents "outils" de la structure (médiathèque, multimédia, service culturel...)

## 4. Projets majeurs

### 1. Mise en place des conseils de quartier

OT.7

Deux conseils ont été créés en 2016 avec pour objectif de mobiliser les habitants sur la vie de leur quartier et de favoriser le vivre ensemble. C'est un outil d'animation du lien social. Aux étangs, entre 20 et 40 participants ont assisté à chaque conseil de quartier. Pour le conseil de quartier des plateaux, 30 à 80 personnes assistent régulièrement aux séances.

### 2. Collaboration avec les associations locales

OT.7

Développement et mise en place d'animations dans les quartiers et la structure M.270 avec différents partenaires locaux (ADEC, Centres Sociaux, Roseau Floiacais, Arteli, Rock School, Ajhag ...)

## 5. Réalisations

### 1. Les habitants et le vivre ensemble

OT.7

L'implication des habitants dans les instances participatives reste une priorité de nos missions. Plusieurs relais possibles, entre autre avec les conseils de quartier, les conseils citoyens et surtout le groupe relais habitants. Des instances ouvertes à tous, où les habitants sont force de proposition dans différents domaines et plus particulièrement sur les manifestations de la Ville. Des animations en collaboration avec les acteurs locaux (ADEC, Rock School, services internes, Centre social ...) pour l'année 2016, 4 cafés débats (env. 30 habitants par soirée), 4 cafés concerts (env. 80 habitants par soirée), 1 tremplin musical (env. 205 pers.), 1 vide grenier (env. 800 personnes), 4 expositions d'artistes locaux, 1 soirée aux étangs (env. 500 personnes), 1 journée récréative à la Burthe (env. 250 pers.), 1 soirée jeux de société (env. 25 pers.)

### 2. Lieu ressource M.270

OT.5

Un projet à lui seul, créé il y a maintenant 10 ans, la M.270 reste un lieu important sur la commune et plus particulièrement sur la plaine. Un lieu de vie de rencontre pour les habitants, de janvier à octobre, 219 jours de fonctionnement, une ouverture large au public de 8h30 à 12h30 et 13h45 à 18h30 (hors animations le soir...). L'ouverture à 8h30 a permis aux collégiens et aux parents de l'école Pierre et Marie Curie en particulier de profiter du lieu.

L'accueil de la M.270 c'est :

- un agent en permanence avec des membres du groupe relais habitants afin d'être à disposition des usagers et des différents partenaires
- une moyenne de 25 doléances ou renseignements par jour.
- une moyenne de 40 à 60 visites par jour hors multimédia et médiathèque

Un effort a été réalisé concernant la communication avec des affiches sur les différentes manifestations de la commune et des listings mail pour donner une information plus rapide et efficace.

## Centre Communal d'Action Sociale/Direction Générale Adjointe chargée du Développement social et des solidarités (depuis le 1<sup>er</sup> juin 2016)

Rédigé par : Cédric FLOUS

ETP : 86 agents

Budget du service :

Fonctionnement inscrit au BP : 4 927 324 €

Réalisé : 4 690 301€

Investissement inscrit au BP : 29 909 €

Réalisé : 33 908 €

### Missions principales du CCAS et de la Direction Générale Adjointe chargée du Développement social et des solidarités (depuis le 1<sup>er</sup> juin 2016)

Mettre en oeuvre une réponse rapide permettant d'assurer les besoins fondamentaux des personnes notamment en matière d'hébergement, d'aide alimentaire, d'aide financière, d'accès aux soins...

Encourager la politique du maintien à domicile des personnes âgées et lutter contre leur isolement.

Accompagner les établissements d'accueil du jeune enfant en garantissant la qualité du projet éducatif et pédagogique.

Promouvoir une politique de santé locale en favorisant l'information et l'accès aux soins.

Assurer une transversalité autour de plusieurs secteurs d'intervention municipaux en améliorant le service rendu au public

Articuler l'action sociale autour du partenariat en mettant en oeuvre la notion d'accompagnement de parcours.

## 2. Chiffres clés

35 000 repas portés à domicile par an

26 000 heures d'aide à domicile par an

42 tonnes de denrées alimentaires vendues à l'épicerie solidaire

282 400 heures de garde réalisées dans nos crèches

6 500 accueils physiques au sein du CCAS par an.

Subventions aux Centres sociaux : 170 000 €

## 3. Contribution au Projet de Ville

N° Objectifs Thématiques	Action(s) réalisée(s)	Budget réalisé	
		FONC	INV
OT.1_Accompagner le développement de la personne et l'épanouissement des familles		3 316 888 €	25 000 €
OT.2_Promouvoir l'insertion sociale et lutter contre les inégalités		1 088 574 €	4 909 €
OT.3_Préserver la santé des publics et favoriser leur bien être		156 000 €	3 999 €
OT.4_Garantir l'accessibilité du territoire et des services publics		55 000 €	
OT.5_Renforcer l'attractivité et la promotion du territoire			
OT.6_Préserver la biodiversité, les milieux et les ressources			
OT.7_Promouvoir les émergences citoyennes		50 000 €	
OT.8_Assurer la sécurité des personnes et des biens		0 €	
OT.9_Améliorer la gestion des services à la population, management interne et territorial		23 839 €	

## 4. Projets majeurs

### 1. La Mise en place de modes de garde adaptés aux familles floiracaises

OT.1

- Améliorer l'information aux parents en recherche de mode de garde
- Améliorer la communication sur les actions menées par le Relais d'Assistantes Maternelles et le LAEP
- Mettre en avant de l'offre en matière de petite enfance sur la Ville
- Augmenter la capacité des places en occasionnel

### 2. La constitution de lieux d'échanges pour les parents

OT.1

- offrir un lieu de communication sans distinction d'âge ni de milieu socioculturel, pensé autour du plaisir de jouer ;
- offrir un espace d'accueil parent/enfant dans une démarche de soutien à la parentalité, un lieu informel de rencontres pour les assistantes maternelles

### 3. Le soutien aux actions favorisant les liens intergénérationnels

OT.7

- Favoriser le lien social par les échanges entre les générations
- Organiser des événements et des rassemblements intergénérationnels
- Contribuer à la valorisation du savoir, savoir-être, et savoir-faire et des personnes.
- Rompre l'isolement social des personnes âgées

### 4. L'accompagnement des populations fragilisées

OT.3

- Identifier au niveau local les besoins spécifiques des publics en difficulté et les déterminants de santé liés aux conditions de vie
- Permettre l'accès à l'information, aux droits et aux soins
- Faciliter la mobilisation des différents intervenants et diversifier les moyens d'intervention

### 5. La promotion de l'autonomie au cœur de nos actions

OT.3

Favoriser l'autonomie des populations précaires vers une alimentation saine et de qualité, tout en soutenant l'insertion professionnelle de personnes éloignées de l'emploi et en favorisant le développement local.

### 6. La création et la préfiguration d'une DGA Développement sociale et solidarité

OT.3

- Répondre au besoin de reconfigurer les organisations internes et à la volonté d'inclure l'action sociale dans la dynamique du projet de Ville.
- Développer, au-delà des seules politiques sociales, une plus grande articulation avec les autres politiques publiques qui leur sont proches (logement, santé, politique de la Ville, culture, sports, jeunesse...)
- Dynamiser et optimiser la politique de l'emploi sur le territoire en mutualisant autour d'un service commun Ville /BX Métropole le domaine de l'animation économique

## 5. Réalisations

### 1. FUSION CRECHE COLLECTIVE / HALTE GARDERIE

OT.1

L'augmentation des demandes de garde à temps partiel et des demandes dites « exceptionnelles » à temps partiel ou complet (formation, recherche d'emploi, etc.), le changement des modalités du congé parental (durée de 2 ans seulement au lieu des 3 ans autorisés jusqu'en 2014) nous ont amenés à repenser nos équipements en créant un nouvel équipement résultant de la fusion de la crèche collective et la halte-garderie « Nicolas et Pimprenelle » qui occupent des locaux communs.

Le nouvel établissement a ouvert le 4 janvier 2016, il accueille les enfants de 3 mois à trois ans, uniquement les enfants des familles domiciliées à FLOIRAC et qui ont été admis suite aux commissions d'attribution des places.

L'établissement est un service multi-accueil régulier de 60 places dont 15 places peuvent être proposées pour de l'accueil occasionnel et/ou d'urgence.

### 2. INSTALLATION D'UNE LUDOTHEQUE

OT.1

La ludothèque est un équipement culturel où se pratiquent le jeu libre, le prêt et des animations ludiques.

La mise en place d'un service de ludothèque s'effectue en partenariat avec une association déjà existante et la CAF de la Gironde.

Depuis septembre 2016, la ludothèque accueille les familles du mardi au samedi au sein de la Maison des Sports et de la Culture.

Elle propose : Un espace Jeu sur place et un espace de prêt de jeux et jouets . Le jeu emprunté favorise une dynamique familiale et constitue un facteur de développement social. La ludothèque est un outil éducatif où le respect du bien collectif est mis en valeur à travers le respect du jeu et de la règle), des accueils de groupes, des soirées jeux gratuites et un service de conseil et d'information sur les jeux.

### 3. LECTURE TANDEM

OT.1

Le projet Lectures Tandem est un temps de lectures partagé intergénérationnel articulé sur 3 rencontres et clôturé par un temps festif. Au sein de la Médiathèque, les participants, essaimés en plusieurs petits groupes mixtes seniors/enfants lisent ensemble à plusieurs voix une sélection mise à leur disposition. Le corpus, proposé par les bibliothécaires, rassemble des ouvrages variés (sujets, typicité de fonds) et susceptibles d'éveiller les curiosités, de susciter l'échange, tant coté senior que coté junior. Ce temps de lecture à voix haute et de partage est suivi d'un temps de restitution en grand groupe, à l'issue duquel chaque tandem vote pour ses trois ouvrages favoris. Une rencontre festive vient clôturer l'action. Elle comprend l'annonce du palmarès et la présentation du livret, un spectacle vivant participatif, sous la forme d'une « Battle de dessin », puis un goûter.

L'édition 2016 a permis de rassembler 50 participants sur chacune des trois rencontres de lecture

#### 4. LES JEUDIS DE LA SANTE

OT.7

Les « Jeudis de la santé » est un projet porté par l'Atelier Santé Ville de Floirac (ASV). Ils s'inscrivent dans l'axe 6 du diagnostic partagé réalisé en 2010, « promotion de la santé communale ». Ils ont lieu le jeudi à 18h30 tous les deux mois. C'est un rendez-vous convivial où l'on échange autour des questions de santé et de bien-être. Chaque rencontre s'articule autour d'une thématique de santé définie. L'objectif du projet est de Favoriser la participation des habitants à l'amélioration de leur santé et de leur bien-être, d'apporter des connaissances et des informations dans le domaine de la santé, et d'améliorer la visibilité des réponses et des relations, en termes de santé, existantes sur la Ville. En 2016, ce sont 5 rencontres qui ont eu lieu sur le thème de « La parentalité ». Plus de 100 personnes se sont retrouvées dans 5 lieux différents (Médiathèques, centres sociaux, crèches).

#### 1. EPICERIE SOLIDAIRE

OT.3

A première vue, l'épicerie sociale et solidaire ne semble pas très différente d'une épicerie classique. On y trouve en effet une variété de produits alimentaires, d'hygiène et d'entretien. Ce qui change c'est le coût de ces derniers, considérablement réduit afin de permettre à celles et ceux qui rencontrent des difficultés importantes de se nourrir et répondre à leurs besoins essentiels correctement. Tout repose sur le principe du « consommateur-acteur ». Ici en l'occurrence, chaque usager est amené à définir un projet qu'il souhaite mener à bien pendant la durée où il aura accès à l'épicerie. C'est un lieu de vie convivial qui permet rencontres et échanges, où les bénévoles et travailleurs sociaux, à l'occasion d'ateliers pédagogiques, valorisent les compétences et les savoir-faire des bénéficiaires afin qu'ils retrouvent confiance en eux (ateliers cuisine, vie quotidienne, parentalité, lutte contre l'isolement).

## Service Communication

Rédigé par : Stéphanie ALFONSEA DE WINTER

ETP : 4 agents

Budget du service :

Fonctionnement inscrit au BP : 103 850 €

Réalisé : 96 413 €

Investissement inscrit au BP : 3 000 €

Réalisé : 0 €

### Missions principales du service :

Informers. « Dire » ce qui se fait sur le territoire (les aménagements, les projets) ; décrire et expliquer les services et leur fonctionnement (les horaires, les modalités d'accès ...).

Marketer. Valoriser le territoire en le rendant au préalable lisible par son identité, son histoire, ses évolutions... le valoriser également à travers l'action locale.

Mobiliser en rendant compte de l'action publique : rendre lisible et compréhensible la décision, montrer son sens, ses ambitions ; expliquer pourquoi et comment se prennent les décisions.

Accompagner les services municipaux pour valoriser leurs actions.

## 2. Chiffres clés

site : 350 connexions par jour

affiches : 680 exemplaires

site : durée moyenne de la connexion : 2 min

flyers : 4 350 exemplaires

compte FB : 7 775 personnes atteintes/ semaine

plaquettes : 3 (6 500 exemplaire au total)

compte FB : 5 640 interactions/ semaine

6 Mag (9 500 exemplaires/ Mag)

compte FB : 15 j'aime /semaine

5 Entre news – magazines internes (500 exemplaires/numéro)

## 3. Contribution au Projet de Ville

N° Objectifs Thématiques	Action(s) réalisée(s)	Budget réalisé	
		FONC	INV
OT.1_Accompagner le développement de la personne et l'épanouissement des familles	Réalisation de supports de communication (flyers/affiches) pour les actions événementielles des services	5 463 €	0 €
OT.2_Promouvoir l'insertion sociale et lutter contre les inégalités	Réseau Politique de la Ville /service emploi	0 €	0 €
OT.3_Préserver la santé des publics et favoriser leur bien être		0 €	0 €
OT.4_Garantir l'accessibilité du territoire et des services publics		0 €	0 €
OT.5_Renforcer l'attractivité et la promotion du territoire	Actions service Environnement	0 €	0 €
OT.6_Préserver la biodiversité, les milieux et les ressources	Actions A21	0 €	0 €
OT.7_Promouvoir les émergences citoyennes		0 €	0 €
OT.8_Assurer la sécurité des personnes et des biens		0 €	0 €
OT.9_Améliorer la gestion des services à la population, management interne et territorial	Réalisation de supports de communication institutionnelle	90 950 €	0 €

## 4. Projets majeurs

### 1. Refonte de la communication numérique

OT.9

Informers les administrés, leur proposer des services en ligne/ relayer la nouvelle image de marque de la Ville. Assurer la viralité des contenus grâce au social wall.

Organiser la présence de la Ville via l'alimentation de la page Facebook. Cet outil complémentaire à l'existant (print et web) permet notamment, grâce à ses usages, une grande réactivité et l'ouverture sur nouveaux publics.

### 2. Travailler l'image de marque de la Ville

OT.9

Création d'un nouveau logo et d'une identité de marque (signature déclinée) pour fédérer autour d'une bannière et créer de l'attractivité.

### 3. Développer les relations presse

OT.5

Définir une méthodologie de travail qui corresponde aux attentes des journalistes : proposer du choix dans les sujets / faciliter le traitement de l'information (article de fond, brèves...)/ se montrer réactifs lors des sollicitations/ établir de la régularité dans la périodicité des échanges.

## 5. Réalisations

### 1. Publication du magazine municipal d'information

OT.9

Cette publication de 20 pages a pour objectif d'informer sur les services publics mais aussi de couvrir toute l'étendue de l'actualité locale, de la vie du territoire.

Périodicité bimestrielle. Diffusion : la dernière semaine des mois impairs. 8 500 ex sont distribués en boîtes aux lettres et 1 000 ex sont mis en dépôt au sein des structures municipales. La réalisation de ce support bimestriel suppose pour le service de bénéficier d'une information permanente sur l'ensemble de l'activité communale. Ainsi, afin d'organiser la remontée d'informations, le service s'appuie sur un comité de rédaction.

### 2. Publication journal interne

OT.9

Publication bimestrielle de 4 pages diffusée à l'ensemble des salariés.

Les objectifs assignés à ce support s'articulent autour de deux axes :

#### 1- Informer

- informer sur les enjeux de l'institution afin de rendre lisibles les actions menées
- relayer les informations sociales

#### 2- Décloisonner (faciliter la transversalité)

- favoriser une meilleure connaissance des services et des métiers
- permettre à chacun de se sentir reconnu et écouté
- renforcer (ou créer) le sentiment d'appartenance

Ligne éditoriale : mise en avant de l'humain (parole des agents) et valorisation de la transversalité.

Tonalité : le réalisme, la proximité, la convivialité

### 3. Communication des services

OT.9

Le service Communication est un service ressource qui œuvre avec et pour les autres services municipaux opérationnels. Il agit à la façon d'une agence de communication interne et intervient en amont, à tous les niveaux de l'action municipale, afin de conseiller et accompagner les projets.

Les différents projets peuvent être relayés par une insertion au sein des publications récurrentes MAG, site, journal lumineux, facebook et/ou faire l'objet de la création de supports spécifiques.

Chaque action événementielle fait l'objet d'une réflexion spécifique.

Les outils proposés doivent répondre à un double objectif : être en cohérence avec les habitudes de consommation des différentes cibles et prendre en compte les objectifs du service demandeur.

Les outils habituellement proposés consistent dans la création de supports (affiches, flyers, fascicules.../ mise en place de relations presse).

### 4. Gestion de l'affichage

OT.9

Alimentation du réseau 100x176. 17 faces à disposition pour des campagnes mensuelles (alternance campagnes événementielles et institutionnelles).

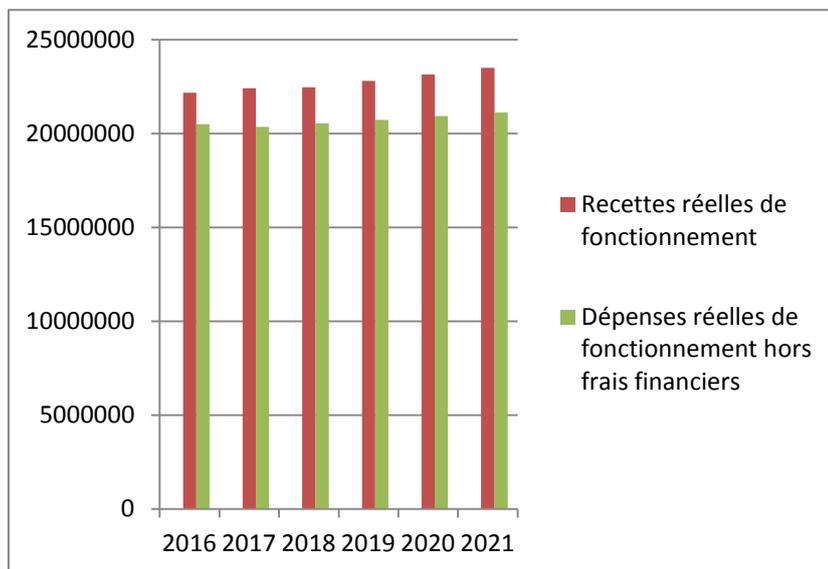
Alimentation du journal lumineux (une dizaine d'annonces par semaine). Relai pour informations institutionnelles, administratives, événementielles et associatives.

## LES ORIENTATIONS DE LA MUNICIPALITE : POURSUIVRE UN PILOTAGE COHERENT DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ET ACCOMPAGNER LA BAISSSE NATURELLE DU NIVEAU D'INVESTISSEMENT

### La poursuite d'une gestion maîtrisée des dépenses de fonctionnement : un pilotage pluriannuel des dépenses de fonctionnement

Malgré la bonne maîtrise des dépenses réelles de fonctionnement entre 2011 et 2016, l'épargne reste relativement érodée en 2016.

La baisse des dotations de l'Etat et la contraction de toutes les aides versées par les partenaires traditionnels de la collectivité (la Région, la Caisse d'Allocations Familiales,..) participent du faible dynamisme des recettes.

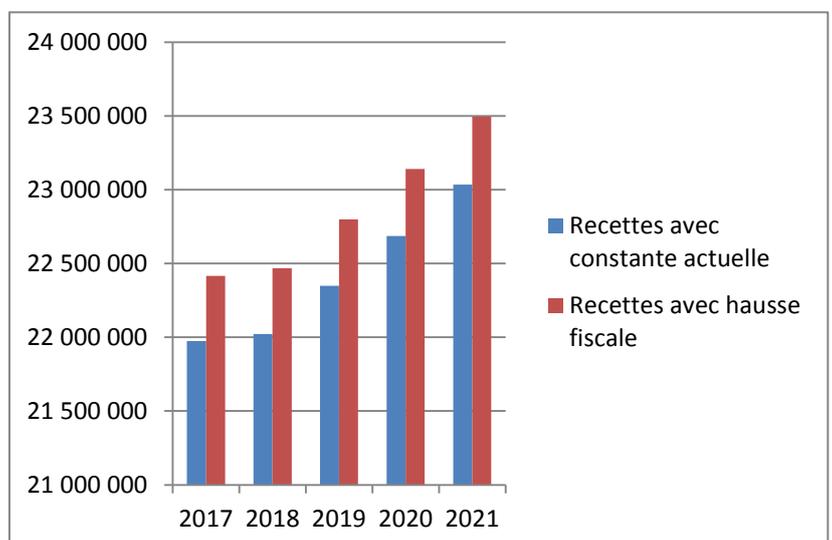


De même, le risque inondation a considérablement retardé les programmes de construction sur le bas Floirac et a par-là différé les recettes attendues de l'augmentation de la population d'une part et de l'augmentation des bases fiscales d'autre part.

Maîtrise des dépenses et poursuite des réponses au dynamisme d'une Ville en pleine mutation urbaine sont donc les éléments qui aujourd'hui amènent la Ville à envisager une hausse de sa fiscalité.

Compte-tenu de cet effort de gestion (+0.9% d'évolution des dépenses de fonctionnement en moyenne de 2011 à 2016, là où la majorité des communes de la métropole est à +3,7% et 1,9% au national), la participation de nos concitoyens pourrait se situer dans un intervalle allant de 2 à 3 points d'imposition (base TH), soit un produit fiscal supplémentaire situé entre 435 000 et 652 000 euros.

C'est par ailleurs un des engagements forts de campagne qui consistait notamment dans le maintien de la



qualité du service, tout en maîtrisant le recours à l'impôt.

Dans son rapport d'observations définitives en date du 21 octobre 2016, La Chambre Régionale des Comptes Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes, tout en soulignant les tensions vécues au regard du contexte national notamment, mettait en exergue la maîtrise des charges à caractère général ou encore de manière plus globale, tous les efforts de rigueur dans la gestion des dépenses de fonctionnement, et au-delà.

## Les principales variables et hypothèses retenues pour l'élaboration du budget

Au moment de la préparation budgétaire, l'Etat n'avait notifié aucune des principales dotations et les services se sont appuyés sur des simulations effectuées par un cabinet mandaté par Bordeaux métropole.

Ainsi la DGF a été inscrite pour un montant de 2 269 000€ et la DSU pour 3 858 000€ (contre respectivement 2 566 000 € et 3 378 000€ en 2016).

Par ailleurs, la revalorisation des bases fiscale a été annoncée pour 0,4%.

Pour ce qui concerne les dépenses, le Conseil Municipal a entériné le rapport de commission locale d'évaluation du transfert des charges qui a évalué le montant des charges transférées à 2 852 371€ avec une répartition entre la section de fonctionnement et la section d'investissement qui s'établira comme suit : 2 532 962 € en fonctionnement et 319 409€ en investissement. Cette répartition constitue une nouveauté en 2017 puisque le législateur a validé la création d'une attribution de compensation affectant la section d'investissement. Il est à noter que le cycle 2 de la mutualisation ne concerne la Ville de Floirac que très partiellement, l'ensemble des services ressources ayant déjà été mutualisés dans le cadre du cycle 1.

Enfin la municipalité a donné l'instruction générale de poursuivre les efforts de gestion et de recherche d'efficience ce qui s'est notamment traduit par l'organisation de l'ouverture de l'école Danielle Mitterrand à coût de personnel constant et avec un redéploiement des prestations de nettoyage.

Dans le même objectif, la transformation de postes de vacataires en contrats aidés améliore la performance des ressources humaines.

## Les produits des services

Au regard des dernières décisions en matière de tarification des services et à l'instar des partis-pris liés aux politiques sociales et d'accessibilité aux services municipaux il n'est pas envisagé d'augmentations tarifaires.

## L'année 2017 sera marquée par un effort d'investissement s'inscrivant dans la poursuite des engagements du mandat

### Les reports d'investissement

Il s'agit d'opérations financées au titre du budget 2016, mais non encore réalisées, ou en cours de réalisation (1 112 441 euros). Les principales opérations reportées concernent :

- Les surcharges foncières dans le cadre de l'opération Libération (attente des titres de recettes du propriétaire) 210k€ ;
- La télésurveillance en cours de déploiement 124k€ ;
- Des travaux d'éclairage public 79k€ ;
- La fin des aménagements Curie 100k€ ;
- Des aménagements dans les stades 44k€ ;
- Des aménagements au castel 42k€ et dans le parc 25k€ ;
- L'achat d'une tondeuse 34k€ et d'un véhicule pour la police 26k€ ;
- Des agencements dans le quartier fraternité 27k€ ;
- Un forage aux étangs 26k€ ;
- Le contrôle d'accès des bâtiments 24k€ ;
- Le remplacement d'un écran à la M270 21k€ ;
- Des travaux d'éclairage sur les terrains sportifs 18k€ ;
- Des travaux d'étanchéité sur le gymnase Ralite 18k€ ;

### Les Autorisations de Programme (APCP)

#### Maillage sportif : 125 000 €

Dans le cadre de la création d'espaces intergénérationnels, la ville va mettre en place un ensemble d'équipements sportifs et ludiques destiné à développer le sport pour tous. Il est programmé l'installation de trois aires fitness et jeux d'enfants qui vont venir compléter les espaces de ce type déjà existants. Ces zones seront reliées entre elles en privilégiant des chemins existants et former un maillage, ensemble de parcours sportifs reliés, à travers la ville.

#### Aménagement de la Place Burlada 269 000 €

La Place Burlada fait l'objet d'un réaménagement afin de requalifier l'entrée de ville Nord, de valoriser la place par un aménagement qualitatif et fonctionnel et d'un usage partagé, en lien avec le positionnement géographique de la place et les caractéristiques paysagères du site.

### **Chemins des petits pas 25 000 €**

En 2015, la Ville a commencé à travailler sur un diagnostic des cheminements existants ou potentiels inter quartiers sur une opération intitulée « Chemins des petits pas ». Après les études diagnostics, il s'agit de passer pour partie en phase programme (puis travaux ultérieurement) sur cette opération, sachant que les réhabilitations de chemins devront dans certains cas de figure passer par une phase de concertation notamment auprès des ASL et d'autorisations de passage.

### **Sybirol 704 000 €**

Par délibération du 13 avril 2015 le conseil municipal a approuvé le plan de financement prévisionnel relatif aux travaux de sauvegarde et de restauration des fabriques du domaine de Sybirol.

Le patrimoine bâti concerné est le suivant :

- Le Rafrachissoir, dénommé « le Fer à Cheval », bassin, pièce fraîche et mur de soutènement qui l'accompagne,
- Le Château d'eau/Kiosque en rocaille et pierre de taille dénommé « La Maison des oiseaux »,
- Le mur/cascade de la serre en rocaille,
- La Chapelle, la maison ruinée annexe et les terrasses dénommées « Ermitage »,
- La fontaine dite « de Montrepos » remontée en 1980, au bout de la charmille.

### **Aménagement du parking de la Burthe : (APCP à créer) 60 000 €**

Le projet d'aménagement doit répondre aux objectifs suivants :

- -Organiser le stationnement VP / Bus
- -Permettre le stationnement de 5 bus et des mouvements de giration sécurisés
- -Créer un aménagement contraignant pour les véhicules articulés, tout en permettant l'accès à la voie condamnée aux PL et véhicules agricoles (par un contrôle d'accès manuel)
- -Végétaliser et ombrager le parking VP
- -Accompagner les bordures par des plantations
- -Homogénéiser le mobilier
- -Créer des percées visuelles
- -Recentrer l'information au visiteur et organiser le cheminement piéton

### **Piscine Municipale : 529 000 €**

La piscine municipale fait l'objet de travaux pour permettre son exploitation dans de bonnes conditions de sécurité et d'efficacité. L'étanchéité du bassin, les goulottes d'évacuation ainsi que les caillebotis sont en cours de réfection.

En fin d'année 2015, la défection d'une installation technique a déclenché un dégât des eaux qui impose des travaux de réparation importants. Cet incident a fait ressortir la nécessité de moderniser l'installation de filtration et de traitement de l'eau, de l'adapter aux nouvelles contraintes réglementaires et de profiter des technologies les plus modernes. De plus, la collectivité souhaite faire installer en parallèle un système de chauffage des bassins afin de pouvoir permettre aux publics scolaires d'utiliser la piscine de début juin à fin septembre. Ces 2 projets, confiés à une maîtrise d'œuvre externe, entre en phase opérationnelle en septembre 2017.

## **Groupe scolaire Léon Blum : 600 000 €**

Après 2 procédures avortées en 2011 et 2015, un nouveau projet de rénovation du Groupe scolaire Léon Blum a été confié au cabinet d'architecture Gadrat. Le programme prévoit, entre autres :

Pour l'école élémentaire : la création de 2 salles de classe, la création d'un restaurant avec self  
Pour l'école maternelle : la création d'un bureau pour la directrice, la création d'un accueil périscolaire

Pour les espaces mutualisés : la réhabilitation des locaux existants, en y plaçant un local pour les ATSEM, une salle commune des maîtres une bibliothèque

Le planning de l'opération prévoit un démarrage des travaux dans le 3ème trimestre 2017.

## **La fin des opérations ANRU : 272 000 €**

Les opérations ANRU ne sont pas encore soldées pour diverses raisons :

- Opération 6002 (Aménagement des espaces publics Libération) :

Un contentieux en cours bloque le solde du marché de travaux (lot éclairage et énergie). L'expert mandaté par le TA de Bordeaux donnera son rapport début 2017. Le solde du marché devrait pouvoir se faire en 2017.

Une acquisition foncière reste en suspens (zone portail nord des Etangs, le long de la piste cyclable). La RFF avait donné son accord mais la restructuration de la SNCF Réseaux bloque temporairement les procédures de transferts immobiliers.

- Opération 9003 (Aménagement des voiries Libération) :

Une procédure d'expropriation sur le secteur la Gravette a été nécessaire pour maîtriser le foncier. BxM sera propriétaire en 2017. Les travaux devraient commencer en 2017 et se solder en 2018.

## **Les autres opérations**

Les opérations d'investissement sont classées en grands domaines techniques :

### **Accessibilité : 526 000 €**

Approuvé en septembre 2015, l'agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) a établi la remise aux normes de l'ensemble des bâtiments communaux classés comme établissement recevant du public appartenant à la ville, sur 6 ans, à compter de 2016.

Pour l'année 2017, seront entre autres traités totalement ou partiellement :

Le Gymnase Ralite, la Maternelle Pasteur, le Groupe scolaire Curie, le château de la Burthe, le Gymnase Yves du Manoir, l'Hôtel de ville (la création d'un accueil unique accessible), le Castel, le Dojo de la Burthe et la bibliothèque Roland Barthes

### **Sécurité : 181 000 €**

Il s'agit essentiellement de travaux touchant à la structure des bâtiments, ou liés à la réparation des systèmes de sécurité incendie, ou à la mise aux normes vis à vis des risques de légionnelle.

Pour l'année 2017, seront entre autres traités :

L'Eglise St Vincent, le Gymnase Yves du Manoir, le Gymnase Ralite, la Maison des Sports et de la culture, la M270 46000 et la vidéo-protection

### **Economie d'énergie : 201 000 €**

Il s'agit essentiellement de travaux de remplacement de menuiseries extérieures, d'isolation et de remplacement de chaudière.

Pour l'année 2017, seront entre autres traités :

L'Hôtel de ville, la Maternelle Curie et une partie des bâtiments communaux à toiture traditionnelle

### **Pérennité : 44 000 €**

Il s'agit essentiellement de travaux liés à l'étanchéité ou à des éléments de structure non porteurs.

Pour l'année 2017, seront entre autres traités :

L'Hotel de ville (façades Nord et Sud), la salle Lucie Aubrac, et la Maternelle Pasteur

### **Améliorations fonctionnelles : 341 000 €**

Il s'agit essentiellement de travaux visant à améliorer les conditions d'utilisation ou de fonctionnement au quotidien des bâtiments ou des espaces communaux.

Pour l'année 2017, seront entre autres traités :

Le logement centre équestre, le Gymnase Ralite, la piste d'athlétisme du stade Guyon, le remplacement des candélabres de l'avenue Alfonsea, la géolocalisation de l'éclairage public, et la poursuite du programme de contrôle d'accès des bâtiments

### **L'investissement courant**

Toute opération diverse relevant de l'investissement (ex : Eclairage public 110 000 €)

## Les principaux investissements dans le temps

	2017	2018	2019	2020
Gestion du patrimoine <i>Dont la poursuite de la mise en accessibilité et l'entretien des groupes scolaires, de la maison des sports, d'équipements sportifs, des médiathèques, de la "Suzanne", des gymnases...</i>	1 174 800,00	1 161 460,00	1 443 200,00	976 800,00
APCP <i>Dont la réhabilitation du Groupe scolaire Blum, la piscine, Sybirol...</i>	2 766 205,87	1 999 736,00		
Aménagements urbains et environnement <i>Dont la géolocalisation des réseau d'éclairage public, la Burthe, les cheminements des terrains de tennis...</i>	731 000,00	140 000,00		
Gestion foncière et des risques <i>Dont le concours annuel pour la réhabilitaion de la digue</i>	381 010,00	77 500,00	77 500,00	
	5 055 032,87	3 380 714,00	1 520 700,00	976 800,00



# FOCUS SUR LA DETTE : une capacité de désendettement

L'ensemble des contrats est récapitulé dans le tableau suivant :

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

## A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>														
<b>164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)</b>					28 686 213,85									
1641 Emprunts libellés en euros (Total)					23 170 504,47									
0000175 - 1008757	Caisse des Dépôts et Consignations	25/07/2002	01/10/2002	01/09/2003	223 557,00	V	Livret A + 0.00	1,75	2,37	EUR	A	X	O	A1
0000176 - 1009931	Caisse des Dépôts et Consignations	20/09/2002	30/04/2003	01/11/2003	161 595,96	V	Livret A + 0.00	1,75	2,42	EUR	A	X	O	A1
0000178 - 1021187	Caisse des Dépôts et Consignations	24/06/2003	16/09/2003	01/09/2004	222 647,23	V	Livret A + 0.25	1,75	2,53	EUR	A	X	O	A1
0000179 - 1027546	Caisse des Dépôts et Consignations	02/03/2004	01/06/2004	01/04/2005	410 350,02	V	Livret A + 0.25	2,50	2,42	EUR	A	X	O	A1
0000180 - 1027557	Caisse des Dépôts et Consignations	02/03/2004	01/07/2004	01/04/2005	59 200,00	V	Livret A + 0.25	2,50	2,42	EUR	A	X	O	A1
0000183 - 1050242	Caisse des Dépôts et Consignations	18/10/2005	07/11/2005	01/11/2006	488 567,00	V	Livret A + 0.50	1,25	2,67	EUR	A	X	O	A1
0200702 - 16866/CHANNEL	Société Générale	26/12/2006	31/12/2007	31/12/2011	3 500 000,00	C	Taux Structuré	3,68	3,73	EUR	A	P	O	D4
0200703 - 16866/INFLATION	Société Générale	26/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	1 600 000,00	C	Taux Structuré	3,00	5,04	EUR	A	P	O	E2
0200705 - 0302/FIXE	Société Générale	26/12/2006	31/12/2007	31/12/2012	3 138 634,26	F	Taux Fixe	3,91	3,97	EUR	A	X	O	A1
0200901 - MIN261940EUR	Sté de Fin. Local	03/09/2008	04/03/2009	01/09/2009	2 000 000,00	V	TAG 6 mois + 0.60	5,05	0,75	EUR	S	P	O	A1
0200902 - 1128929	Caisse des Dépôts et Consignations	01/03/2009	05/02/2009	01/05/2009	1 100 000,00	V	Euribor 3 mois + 0.38	3,14	0,80	EUR	T	P	O	A1
0200903 - MIN261940EUR	Sté de Fin. Local	03/09/2008	01/07/2009	01/07/2010	1 000 000,00	V	TAM + 0.80	2,73	0,73	EUR	A	P	O	A1
0200904 - 1139547	Caisse des Dépôts et Consignations	23/10/2009	03/05/2010	01/10/2010	1 250 000,00	V	Livret A + 0.25	1,75	1,69	EUR	A	X	O	A1
0201101 - 0 014684 X	Crédit Foncier de France	03/10/2011	31/12/2012	31/03/2013	1 400 000,00	F	Taux Fixe	2,90	2,97	EUR	T	C	O	A1
201102 - 0421 0968263 01	Arkéa Banque	26/09/2011	19/09/2013	30/10/2013	1 000 000,00	V	Euribor 3 mois + 1.26	0,22	1,33	EUR	T	P	O	A1
201201 - 1212386	Caisse des Dépôts et Consignations	03/01/2012	01/11/2013	01/02/2014	1 131 953,00	V	Livret A + 0.60	2,85	1,77	EUR	T	P	O	A1
201202 - 1220631	Caisse des Dépôts et Consignations	13/04/2012	30/04/2012	01/11/2012	1 000 000,00	V	Euribor 3 mois + 1.98	0,77	2,08	EUR	T	C	O	A1
201301 - 00 27 379 92 A	Crédit Foncier de France	19/12/2013	13/01/2014	13/04/2014	867 000,00	F	Taux Fixe	3,32	3,43	EUR	T	C	O	A1
201401 - MIN502297EUR/001	La Banque Postale	30/12/2014	30/06/2015	01/10/2015	1 617 000,00	F	Taux Fixe	1,99	1,95	EUR	T	C	O	A1
201501 - 9681106	Caisse d'Épargne	29/12/2015	30/06/2016	30/06/2016	500 000,00	F	Taux Fixe	2,13	2,15	EUR	T	P	O	A1
449238401 - 449238401	Crédit Agricole	21/08/2006	21/08/2006	21/08/2007	500 000,00	F	Taux Fixe	3,85	3,84	EUR	A	P	O	A1
1643 Emprunts libellés en devises (Total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)					5 515 709,38									
0200801 - XJ00231783/CO1204#6	Crédit Agricole CIB	19/10/2006	15/02/2008	15/02/2009	1 804 725,83	F	Taux Fixe	3,81	3,84	EUR	A	P	O	A1
0200805 - XJ00231783/CO1204#5	Crédit Agricole CIB	19/10/2006	15/07/2008	15/07/2009	2 000 000,00	V	TAG 3 mois + 0.03	4,32	0,85	EUR	T	X	O	A1
0200806 - XJ00231783/CO1204#4	Crédit Agricole CIB	19/10/2006	15/07/2008	15/10/2008	1 000 000,00	V	TAG 3 mois + 0.03	4,82	0,35	EUR	T	X	O	A1
0200807 - XJ00231783/CO1204#3	Crédit Agricole CIB	19/10/2006	15/07/2008	15/10/2008	500 000,00	V	TAG 3 mois + 0.03	4,82	0,35	EUR	T	X	O	A1
0200808 - XJ00231783/CO1204#2	Crédit Agricole CIB	19/10/2006	15/07/2008	15/10/2008	210 983,55	V	TAG 3 mois + 0.03	4,82	0,35	EUR	T	X	O	A1

Sur 2016, la baisse des taux courts s'est poursuivie, l'Euribor atteignant même des valeurs négatives.

Le marché n'a pas connu de problème de liquidités et a retrouvé une certaine souplesse.

Le 30 mars 2016, la Ville a consolidé un contrat avec la Caisse d'épargne pour un montant de 500 000€ sur 15 ans au taux fixe de 2,13%. Aucun autre emprunt n'a été contracté sur l'année. Sur la même période la Ville a amorti 1,68M€ et son encours au 1 janvier 2017 s'élève à 15,5M€.

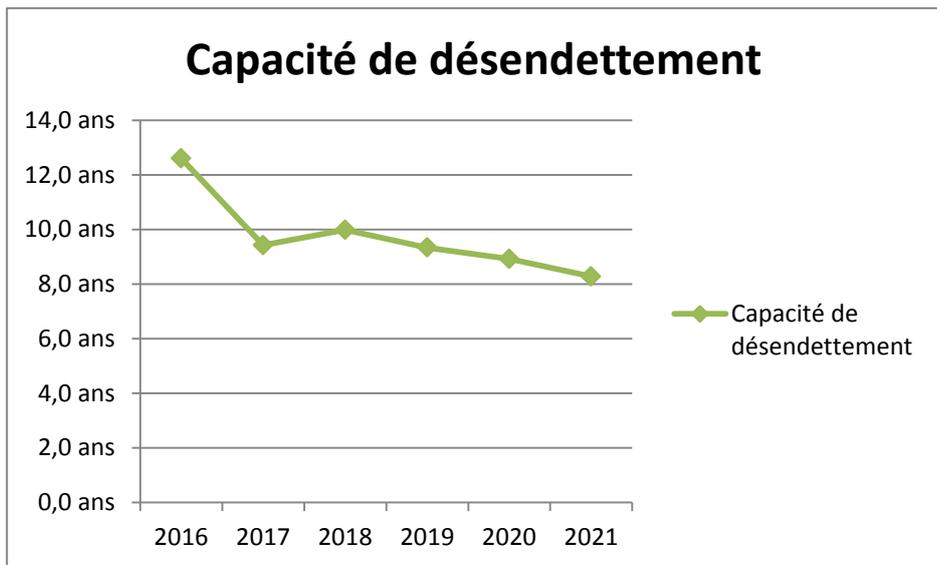
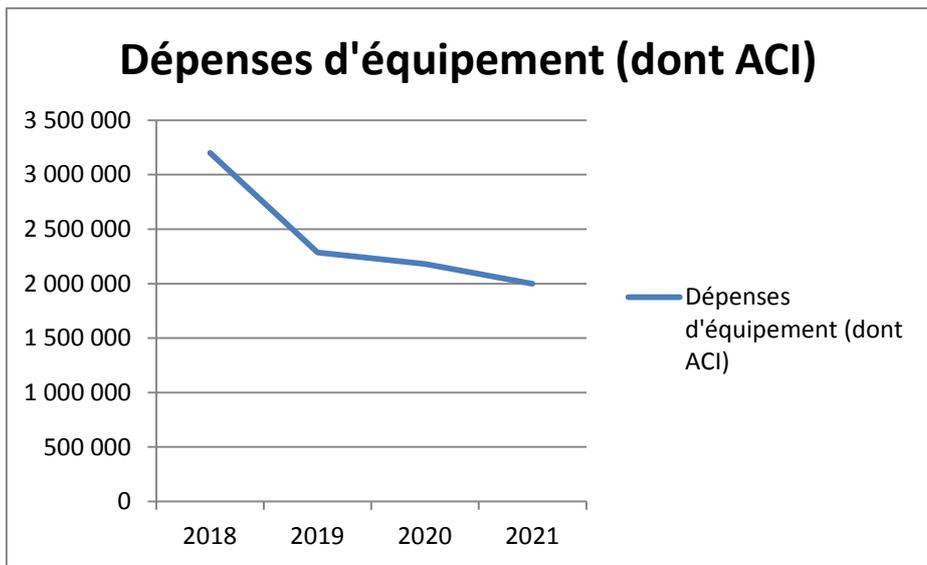
La société générale demeure le principal prêteur (24,6% de l'encours) devant la Caisse des dépôts et consignations (21,3%). Le reste de l'encours est bien diversifié (crédit agricole, caisse d'épargne, La banque Postale, Arkéa, la société de financement local (SFIL), le crédit foncier de France).

Avec la mobilisation de l'emprunt Caisse d'épargne, la part à taux fixe passe à 44% de l'encours. La part à taux indexé représente 32,4% et les emprunts à taux structurés 23,6%. C'est cette dernière part de l'encours qui est actuellement la plus exposée à un risque d'évolution des taux d'intérêt et c'est la raison pour laquelle la Ville a constitué une provision pour risque de 28000€.



Pour 2017, les taux d'intérêt devraient connaître une légère remontée.

Poursuivant un objectif de maîtrise budgétaire des dépenses de fonctionnement et accompagnant un niveau d'investissement dans le temps, la capacité de désendettement de la Ville est objectivée dans le temps.



## FOCUS SUR LES DEPENSES DE PERSONNEL

### Des dépenses de personnel maîtrisées à hauteur des variations imposées

Dans le cadre d'un budget général toujours maîtrisé en matière de dépenses de fonctionnement, les orientations en matière de gestion de la masse salariale demeurent sous le signe d'une certaine contrition des dépenses.

Par ailleurs, au-delà des paramètres liés aux logiques de gestion budgétaire de la Ville il n'en demeure pas moins que le volet RH du budget est soumis à de nombreuses obligations réglementaires et donc soumis aux réformes nationales.

Parmi ces impératifs, trois chapitres de dépenses nouvelles sont à prévoir :

- La mise en place du PPCR (Parcours Professionnel, Carrières et Rémunération) qui revalorise les grilles indiciaires de toutes les catégories d'agents jusqu'en 2020 : + 99 000€ pour 2017
- L'augmentation du point d'indice : + 1.2% en cumulant l'augmentation de juillet 2016 et février 2017, soit 45 942€.
- Le GVT des agents (glissement vieillesse technicité qui correspond aux échelons pris par les agents (un changement d'échelon environ tous les deux-trois ans) : environ 0.25% de la masse salariale

### Mouvements prévisionnels des effectifs

Suppressions de postes prévues en 2017	Créations de postes prévues en 2017
1 adj du patrimoine (démission)	2 postes adjoints d'animation service Médiation (intégration suite à CUI 35h)
1 Attaché à 0.5 ETP, Politique de la Ville (Transfert métropole)	1 Attaché territorial: chargé de mission démocratie participative
1 adj adm, Dev éco (Mutualisation métropole)	1 adjoint technique avec CAP petite enfance sur ATSEM (suite EA)
1 adj tech, agents des écoles (retraites)	
Vacataires des interclasses	12 agents en CUI

Toutefois, au regard des projets d'ajustement d'organisation ou de réponses en cours à certaines pistes d'optimisation, différents postes ont pu être gelés par le passé et demeurent en attente de disposer de meilleures conditions budgétaires et organisationnelles pour pouvoir être à nouveau ouverts.

## Focus sur les éléments de rémunération :

Libellés des dépenses	BP 2017	Observations :
ART 64111 Traitement Indiciaire des Titulaires	4 435 145,00 €	208 postes
ART 64131 traitement indiciaire contractuels permanents	365 703,00 €	32 postes
ART 64138 Primes et Indemnités	669 598,00 €	Régime Indemnitaire primes de sujétions prime annuelle
Versement de la Nouvelle Bonification Indiciaire NBI	94 265,00 €	135 postes
versement des HEURES SUPPLEMENTAIRES	53 736,00 €	51 postes dont ELECTIONS 18 336 €
Avantages en Nature LOGEMENT	21 839,00 €	11 agents titulaires
Avantages en Nature REPAS	4 680,00 €	agents contractuels, uniquement

L'augmentation estimée de BP 2016 à BP 2017 porte à hauteur d'1,5%, dont une augmentation automatique de la masse salariale (revalorisation du traitement indiciaire) à hauteur de 1,2%

**Sur une base de travail dérogatoire à 1519h/an\*, les effectifs rémunérés se répartissent de la façon suivante**

Permanent/no n permanent	Statut	Motif d'occupation du poste	NB A	do nt TP A	NB B	Dont T PT B	NB C	Dont T P C	Total
Permanent	Titulaire	Fonctionnaire	18	2	33	2	152	4	203
Permanent	contractuel	Art 3-3-1 chargé de mission A	3						3
Permanent	contractuel	Art 3-2 vacance d'emploi (enseignants artistiques)			7	6			7
Permanent	contractuel	En remplacement 3-1							0
Permanent	Contractuel	CDI	1						1
Non permanent	contractuel	En renfort temporaire art 3,1° 12 mois sur 18 (renfort interclasse réussite interclasse)					57		57
Non permanent	contractuel	CEE (contrat d'engagement éducatif)					80		80
Elus		Indemnités /retraites complémentaires	22						22
Collaborateurs de cabinet	contractuel	Directeur de cabinet	1						1
CAE-CUI							18		18
CAE-E-Avenir							4		4
Apprenti			1						1
			46		40		311		397

\*Un accord collectif en cours de négociation prévoit le passage à 1607h au 1<sup>er</sup> septembre 2018.